

RAPPORT | 20 D'ACTIVITÉ | 22



l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole

Directeur de publication : **Didier Decoupigny**

Rédaction : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

Design graphique : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

Impression : **AD Concept**

Crédit photo couverture : © **ADULM**

La carte de couverture est un rendu en trois dimensions de données démographiques, en l'occurrence, la densité d'habitants. La hauteur des barres est liée au nombre de personnes vivant dans un carré de 1km² (en 2020). Les données utilisées sont issues du projet de recherche WorldPop dont l'objectif est de cartographier de manière rigoureuse, exhaustive et actualisée la population mondiale.

Les méthodes utilisées s'appuient sur l'imagerie satellitaire diurne et nocturne ainsi que sur toute une gamme d'autres sources (recensements locaux, occupations des sols, cartographies des constructions, etc.).

É — DI — TO

Lors de ces dernières années, il a fallu de la créativité pour maintenir le lien social et la capacité d'interagir, et ce malgré une actualité pleine d'incertitudes. Grâce à la capacité de résilience de l'ensemble de l'équipe, les objectifs ont été réalisés, comme en atteste ce rapport d'activité 2022.

L'un des faits marquants demeure la contribution de l'Agence à faire avancer l'action collective des acteurs de notre métropole sur plusieurs champs, sujets qui nécessitaient son expertise. Comme annoncé initialement dans notre projet d'Agence 2021-2026, l'Agence a renforcé son rôle attendu d'une ingénierie nouvelle et maîtrisée, à la jonction entre l'observation, la prospective et l'action, au service de la nécessaire et urgente transformation de nos territoires.

Nouveaux modes de faire, expertise d'usages, ateliers de co-production, concertation, engagement à des échelles différentes marquent l'évolution de nos missions en 2022.

Organisé autour de nos ambitions partagées, le rapport d'activité 2022 dresse le portrait vivant d'une année riche et diversifiée, autour d'une grande densité de sujets et de projets. Si l'Agence reste solidement ancrée sur ses cœurs de métier historiques, elle est largement ouverte sur les enjeux et défis de l'avenir, en renforçant son expertise sur des thématiques en lien avec les transitions en cours et un futur souhaitable.

2022 a conforté la dynamique partenariale comme valeur centrale de notre activité et nous a permis de faire évoluer nos pratiques et nos liens aux partenaires.

Ce souci d'ouvrir grand ses ressources, de partager la connaissance, marque la volonté d'être plus qu'un centre de ressources du territoire mais le diffuseur d'une culture du partage et du dialogue avec tous.

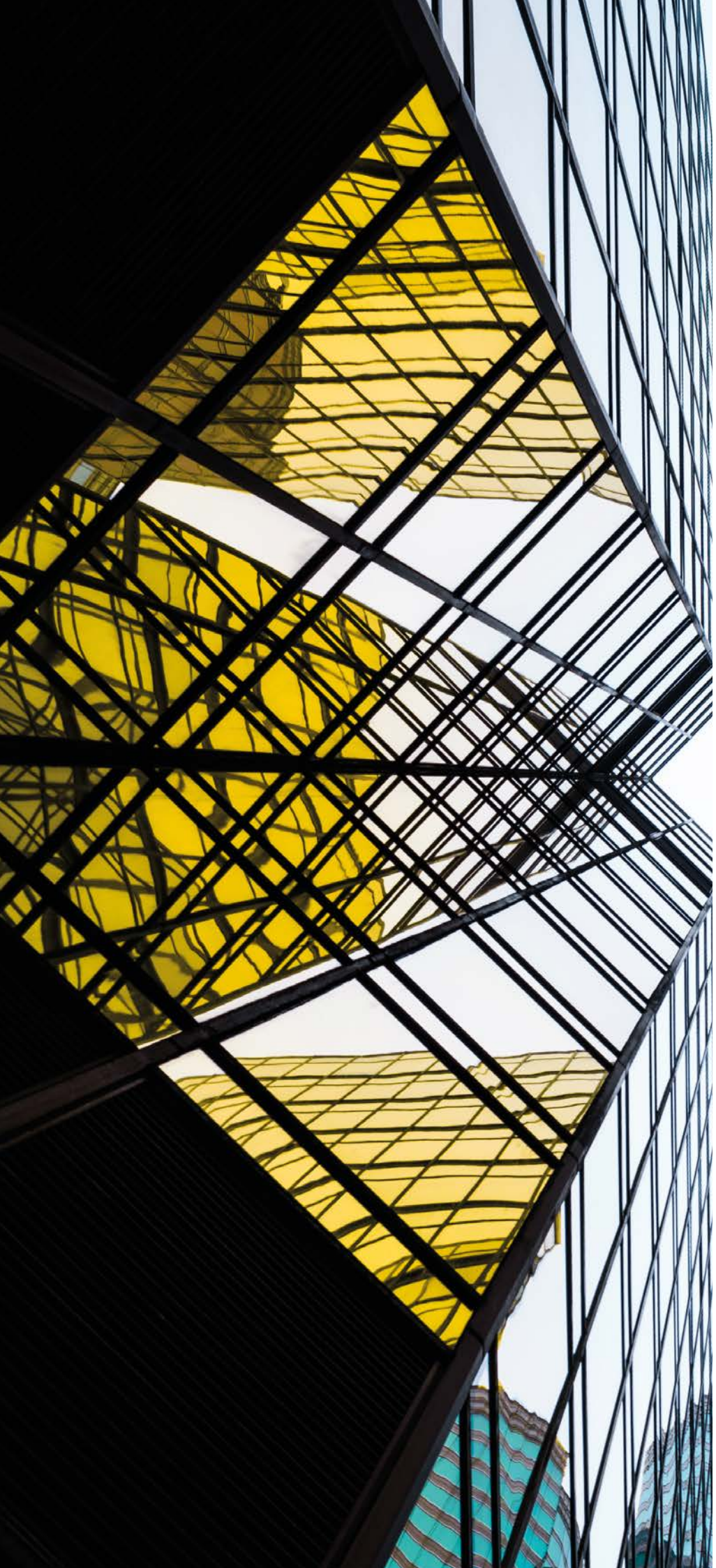
Notre Agence a fait, tout au long de cette année, la démonstration qu'elle sait articuler les échelles, les thèmes, qu'elle sait croiser les sujets, apporter de la transversalité, animer les démarches et apporter des regards concrets.

L'urgence de notre époque invite les territoires à inventer des trajectoires territoriales certes sobres, mais également mobilisatrices et heureuses.

Ces nouveaux fondamentaux, en écho avec les besoins exprimés par les territoires, sont désormais des repères : comprendre l'urgence climatique, renforcer le fonctionnement de proximité dans les territoires, intégrer les habitants aux projets, favoriser les complémentarités et les coopérations.

Francis VERCAMER
Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier DECOUIGNY
Directeur général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole



SOMMAIRE

1

L'AGENCE - 6

2

**CONNAISSANCE
DES TERRITOIRES - 30**

3

**OBSERVATIONS
THÉMATIQUES - 40**

4

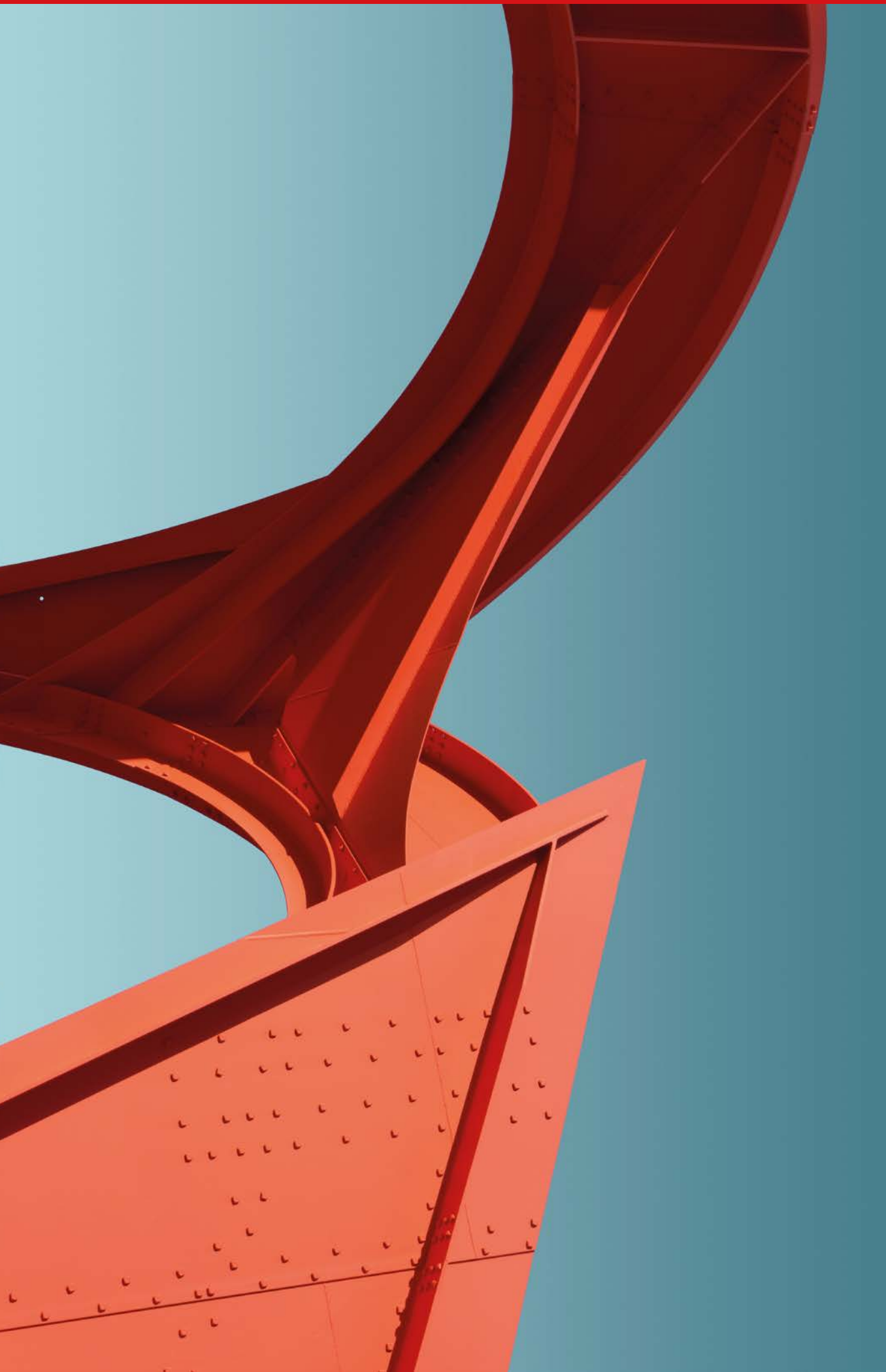
**PLANIFICATION
ET AMÉNAGEMENT - 52**

5

**TRANSITIONS
ET PROSPECTIVE - 62**

6

COOPÉRATIONS - 74



1

L'AGENCE

UNE AGENCE OUVERTE ET PARTENARIALE

Outil d'aide à la décision, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités et acteurs locaux dans la définition de leurs politiques publiques. Espace d'échanges et de partage de connaissances, l'Agence est ancrée dans son écosystème et apporte son expertise d'étude, d'analyse et d'animation de réseaux, auprès de ses partenaires.

2022 a démontré la volonté de nos partenaires de voir l'Agence évoluer dans ses modes de faire, ce que nous avons mesuré et impulsé dans les priorités à donner à notre projet « Agence de demain » validé en 2020 : par nos instances.

RAISON D'ÊTRE

Un statut spécifique

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du code de l'urbanisme : « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme. »

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

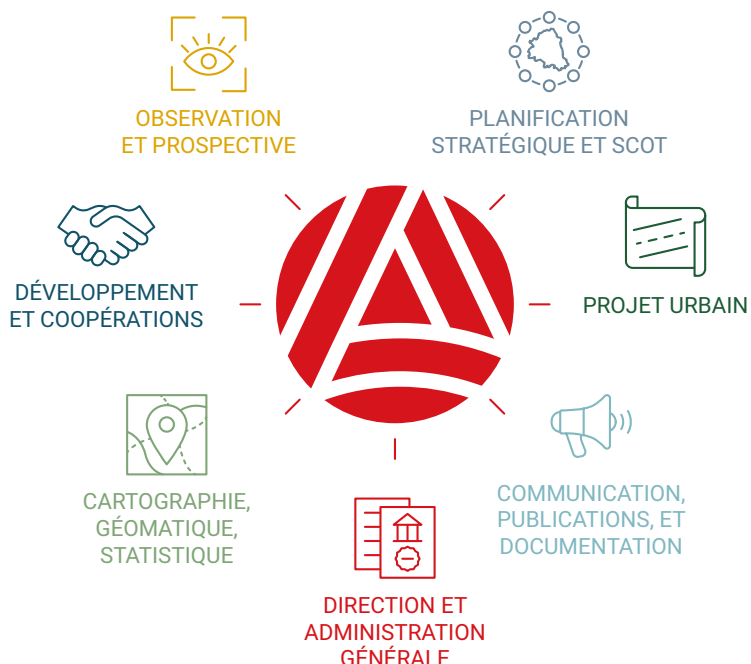
- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en quelques mots

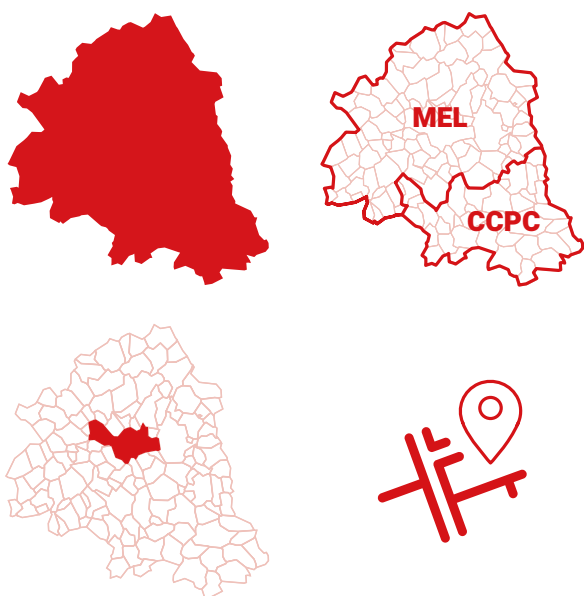
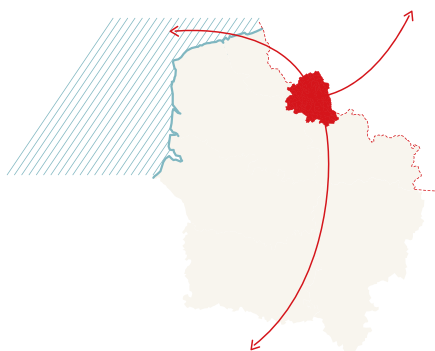
- **une association de loi 1901** qui accompagne les collectivités et les acteurs locaux par son expertise du territoire et sa pédagogie ;
- **un outil de dialogue et d'aide à la décision**, produisant des études, des analyses, des outils cartographiques, qui permettent de connaître et de poser un regard avisé sur notre métropole ;
- **un outil d'ingénierie** qui a pour mission de mettre en perspective les évolutions sociétales et de contribuer aux documents d'urbanisme et aux projets d'aménagement ;
- **une fonction mémoire et prospective**, qui regarde vers l'avenir avec des travaux liés aux transitions en cours ou futures ;
- **une équipe pluridisciplinaire** composée d'architectes, d'urbanistes, de cartographes, de statisticiens, de sociologues ou encore d'économistes.

Organigramme de l'Agence

Des pôles complémentaires...



ÉCHELLES D'INTERVENTION



Une métropole singulière...

Une Agence, attentive à son territoire

Par sa position géographique, l'Agence de Lille mène des travaux à l'**échelle transfrontalière**, en créant des passerelles entre acteurs belges et français, comme avec les territoires voisins (Artois, Bassin minier, Audo-marois, Sambre Avesnois, Dunkerquois...).

Les spécificités de son territoire l'amène également à développer plus particulièrement **une observation sociale** : pauvreté, Logement d'abord, politique de la ville, sécurité et prévention, précarités...

Enfin, l'Agence est à l'initiative de **démarches partenariales prospectives** dans les champs de l'habitat senior, du bien-être territorial et de la santé environnementale. Elle investit des modes participatifs et va à la rencontre des acteurs du territoire (partenaires, collectivités, citoyens...) pour échanger autour de projets, des politiques publiques de demain.

EN BREF

1,27 M

d'habitants dans le SCOT
de Lille Métropole (MEL+CCPC)

32

ans d'expertise au service des territoires

49

collaborateurs

44

administrateurs

26

membres dans notre
comité de partenaires

25

productions
en moyenne/an

10

événements/an



L'ÉQUIPE

49

collaborateurs au 31/12/22 :
40 CDI, 6 CDD, 1 contrat CIFRE,
2 contrats d'apprentissage



45,30

Équivalent Temps Plein

42

ans de moyenne d'âge

34/15

femmes/hommes

9

entrées au cours de l'année

CDD :

Victoire CASSAM-CHENAÏ
Célia GROZ
Louise HERRY
Romane LAPOSTAT

CDI :

Diane DESPOIS
Hadrien HERRAULT
Alexis MARCOT (fonctionnaire détaché)

Contrat d'apprentissage :

Léna LEDUC
Alexandra MELLARINI

13

sorties au cours de l'année

CDD :

Camille BARET
Laura CHAPELAIN
Paul GRANDOU
Louise HERRY
Romane HERRY

Benjamin MOREAU
Seydina SOW

CDI :

Thierry BAERT
Matthieu BONAL
Marianne CANNARD
Cécile FÉRU
Julie MOREAU

Contrat d'apprentissage :

Gaëlle LINCK

+

stagiaires entre 2 et 6 mois

Victoire CASSAM-CHENAÏ
Louise HERRY
Lala-Sarah HETRU
André Robert HORANIMANA
Enongo Daniella LOWA
Aubin ROMAIN

DIRECTION

Didier DECOUPIGNY

Diane DESPOIS

Valérie BRIDOUX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Laëtitia GUIRAUD

Caroline AUQUE

Bruno CAILLIAUX

Jenny HERBEZ

Mathilde LEMENU

Stéphanie SIMON

Véronique SORRIAUX

OBSERVATION ET PROSPECTIVE

François LEURS

Laakri BOUHADJ (contrat CIFRE)

Guy CHAUTARD

Stéphanie DEMÉYÈRE

Célia GROZ (CDD)

Océane GUYON

Hadrien HERRAULT

Louise HERRY (CDD)

Romane LAPOSTAT (CDD)

Anne VANDEWIELE

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS

Hélène GRANDCLAUDON

Mathilde BALLENGHIEN

Cynthia CHAUVET (CDD)

Jeanne KOSTRZ

Léna LEDUC (contrat d'apprentissage)

Emma RAUDIN

Bérénice THOUIN

Corinne VALITON

CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE ET STATISTIQUE

Didier POIDEVIN

Clara DECOSTER (CDD)

Samuel DECREASEC

Éric HERREMAN

Anthony JOBÉ

Dominique MESTRESSAT-CASSOU

Madjid SENDID

PROJET URBAIN

Annabelle MAZE

Éric GAGNAIRE

Sylvie NGUYEN

Juliane SCHULZ

COMMUNICATION, PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION

Géraldine DESBÈTES

Pauline DESCAMPS

Amélia DUVAL

Alexandra MELLARINI
(contrat d'apprentissage)



LA GOUVERNANCE

L'Agence est présidée par Francis Vercamer, Maire de Hem, Président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole et Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille.
Le Bureau, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agence ont été installés en octobre 2020.

Bureau

Président :
Francis VERCAMER

Vice-Présidents

PLOUY Michel,
représentant la MEL

RICHIR Jacques,
représentant la MEL

LEBEL Antoine,
représentant l'État

PONCHAUX Danièle,
représentant la Région Hauts-de-France

DUTILLEUL François,
représentant la CCI Grand Lille

DUMORTIER Benjamin,
représentant la CCPC

Trésorier

ANDRIÈS Jean-Philippe,
représentant la MEL

Secrétaire

DURAND Eric,
représentant la MEL

Conseil d'administration*

Représentant la Métropole Européenne de Lille

AMROUNI Karim

ANDRIÈS Jean-Philippe

BALY Stéphane

CORBILLON Matthieu

DELEPAUL Michel

DESMET Rodrigue

DOUFFI Ali

DUFOUR Didier

DURAND Eric

ELEGEEST Rudy

GRAS Christophe

HUTCHINSON Yvan

LEGRAND Dominique

MANIER Didier

MOENECLAËY Hélène

PICK Max-André

PLOUY Michel

RICHIR Jacques

TONNERRE-DESMET Marie

VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de Communes Pévèle Carembaut

DUMORTIER Benjamin

MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT

BORREWATER Michel

DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France

BOURGHILLE KOS Nadège

PONCHAUX Danièle

Représentant le Conseil Départemental du Nord

CAUCHE Régis

Représentant l'État

DECOTTIGNIES Fabienne

LEBEL Antoine

TAPADINHAS Laurent

Représentant la CCI Grand Lille

DEKONINCK Guillaume

DUTILLEUL François

Représentant les villes adhérentes

MERTEN Jean-Louis, Armentières

BADERI Anissa, Lille

LEMAITRE Olivier, Seclin

MARIAGE Isabelle, Tourcoing

BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq

Représentant la Chambre d'Agriculture

DELEFORTRIE Christine

Représentant l'Etablissement Public Foncier (EPF)

BARDY Catherine

Autres personnes morales publiques ou privées

LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités

CESTELEYN Gaëtan, CMA Hauts-de-France

* Nombre de représentants effectif en 2022 (41 membres).

Réunions 2022 des instances

9 décembre 2021

Le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail partenarial 2022 et le budget primitif 2022.

16 juin 2022

Le Conseil d'administration a validé le rapport d'activité 2021 et arrêté les comptes de l'exercice 2021. Il a aussi approuvé le budget rectificatif 2022.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport d'activité 2021 et les comptes de l'exercice 2021.

8 décembre 2022

Le CA a approuvé le programme de travail partenarial 2023-2024 et le budget primitif 2023.

Bureau

Le Bureau de l'Agence s'est réuni le 23 novembre 2022 et le 25 avril 2022.



LES AMBITIONS ET LE PROJET PARTENARIAL

9 ambitions au service du territoire...

autour de thématiques et de modes de faire qui illustrent désormais nos axes d'interventions.



Développer et favoriser l'innovation et l'expérimentation en coproduction avec les partenaires



Contribuer aux stratégies d'aménagement durable avec la planification et l'ingénierie



S'affirmer comme centre de ressources et lieu de partage



Mieux accompagner les acteurs de la fabrique de la ville et des projets urbains



Développer la prospective et accompagner les transitions



Favoriser le bien-être, la qualité de vie et le vivre ensemble des habitants



Renforcer l'observation au service des décideurs et des citoyens



Mobiliser nos savoirs-faire pour le développement et l'attractivité du territoire



Être un moteur des coopérations entre les territoires

LES AMBITIONS DE L'AGENCE

Une action qui s'appuie sur un projet stratégique partenarial

Ce projet stratégique, porté tout particulièrement sur une dimension partenariale avec acteurs publics et privés, s'est concrétisé en 2022 à travers **5 conventions structurantes**, avec la Métropole Européenne de Lille, la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le Syndicat mixte du SCOT, l'État et la Région. Il s'est également formalisé à travers **20 conventions partenariales**.

5

conventions structurantes



20

conventions partenariales

1

programme de travail partagé

Une ingénierie en réseau à l'échelle nationale...

L'Agence développe également la mise en réseau de son ingénierie. Elle adhère au réseau national de la **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)**, et participe activement à sa gouvernance et à son rayonnement. Elle participe aux clubs métiers et en particulier, co-pilote le Club Commerce et anime le Club Communication. Elle s'est fortement investie dans le Club Projet Urbain et Paysage autour du projet « Deùle partagée » en permettant d'accueillir un atelier de 25 urbanistes d'agences françaises sur le territoire métropolitain.



- 14 régions
- 22 départements
- 271 intercommunalités
- 45 SCOT
- 24 syndicats mixtes
- 9 parcs naturels régionaux
- 14 pôles métropolitains
- 1 collectivité d'outre-mer

Périmètres et principaux partenariats territoriaux des agences en France



46,5

millions de personnes habitent un périmètre adhérent à au moins une agence du réseau = près de 70% de la population

Sources : IGN GeoFla, OpenStreetMap, DGCL 2020, Fnau, KH, FL - août 2020 © FNAU.

... et régionale

Depuis 2017, elle consolide mais aussi co-anime le réseau régional avec les sept autres agences des Hauts-de-France, le **réseau Urba 8**. Elle mutualise des compétences et développe des projets communs.



PARTENARIATS ET LIENS AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE

Un lieu de partage pour la métropole, les communes et les acteurs du territoire

L'Agence est un lieu de partage et de ressource au service de la Métropole Européenne de Lille, des communes et des acteurs du territoire. Elle a poursuivi en 2022 l'animation de l'Observatoire Partenarial de l'Economie, le Club des observatoires locaux ou encore le living lab Initiative Innovation Vieillesse.

Elle s'engage avec l'agence d'attractivité Hello Lille, à travers la mise à disposition de data pour la publication Hello les chiffres, la mise en place de l'observatoire du tourisme d'affaires...

Depuis sa création, l'Agence appuie également le Comité Grand Lille, structure informelle qui rassemble plus d'un millier de décideurs des mondes économiques, politiques, académiques, culturels et qui œuvre au développement et à la notoriété du Grand Lille. Membre du Bureau, elle apporte un soutien à travers un partenariat renouvelé en 2021.



Le comité de partenaires de l'Agence

Son rôle :

- favoriser une dynamique d'échanges au sein de nos instances ;
- nourrir la réflexion relative à la stratégie et aux actions de l'Agence ;
- devenir une plateforme d'échange dynamique et conviviale sur les enjeux d'aménagement et de développement, portant un regard croisé sur l'avenir de la métropole.

Le 23 novembre dernier, le comité des partenaires de l'Agence s'est réuni autour de la thématique des transitions et de la mise en mouvement des acteurs. La question traitée était la suivante : les transitions étant des phénomènes complexes nécessitant des réponses collectives et plurielles, comment réussir à faire coopérer les parties prenantes d'un projet/d'un territoire ? Les deux intervenants, membres du comité des partenaires, ont pu nous partager des pistes de réponses. Dans un premier temps, **Frédéric Motte**, Président de la mission Rev 3, conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale nous a présenté la dynamique portée par les acteurs de la mission Rev 3. Dans un second temps, **Alexis Montaigne** du Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) nous a partagé les expériences et accompagnements menés au sein du CERDD. Les démarchés visent ainsi à révéler les acteurs et les ressources autour de projets partenariaux, maintenir la dynamique collective dans la durée et penser l'évaluation des projets.



Une dynamique de réseau...

À destination des chercheurs, laboratoires et acteurs académiques

L'Agence s'appuie sur des échanges avec les acteurs locaux de l'**Enseignement Supérieur et de la Recherche** (responsables de formation, directeurs de laboratoire, enseignants-chercheurs) en lien avec les thématiques d'études de l'Agence. Ces échanges avec les universités permettent de mieux connaître les travaux de chacun de manière à faciliter la mise en relation et stimuler les partenariats de recherche (étude réalisée avec des enseignants-chercheurs de l'Université de Louvain, développement de thèses CIFRE, mobilisation de grands témoins, participation à Méetroforum, etc.). L'Agence poursuit également le développement d'ateliers étudiants (par exemple avec le Master « Villes et nouvelles questions sociales » de l'Université de Lille) et l'accueil de stagiaires (notamment de l'Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille).



L'AMPHI, L'ESPACE DE DIALOGUES AVEC LES JEUNES CHERCHEURS

Dans sa volonté d'être un espace de dialogues sur le territoire, créateur de liens entre le monde universitaire (la formation et la recherche) et les acteurs du territoire, l'Agence a organisé deux « Amphi » associant des jeunes chercheurs et des acteurs territoriaux. En 2022, une rencontre a eu lieu autour des travaux d'**Anne-Laure Legendre** sur le bien-vivre dans son cadre de vie. Une autre a également permis de faire connaître les travaux de recherche menés au sein de l'Agence et portés par : **Laakri Bouhadj** doctorante CIFRE, autour du développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement ; et **Louise Herry** dont le projet de thèse CIFRE porte sur le bien-être territorial dans le territoire de Lille métropole.

En bref...

Communication autour de la démarche santé-environnement dans des colloques nationaux et internationaux

Les travaux menés dans le cadre de la démarche santé-environnement ont été présentés dans deux colloques nationaux : les 3^{ème} rencontres de la géographie de la santé à Cannes (mai 2022) et la journée SIGLES organisée à la Faculté de pharmacie de Lille (mai 2020).

Ils ont également été présentés lors de deux colloques internationaux : Meeting annuel de l'International Society of Exposure Science (ISES) à Lisbonne (2022) et à la 18^{ème} conférence internationale de la santé urbaine organisée par l'International Society for Urban Health (ISUH). La méthodologie développée ainsi que la présentation orale ont été reconnues pour leur qualité par les organisateurs des événements, qui ont salué le travail fourni. Cette reconnaissance a valu au projet une récompense de la meilleure présentation pédagogique à Lisbonne.



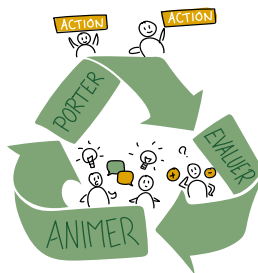
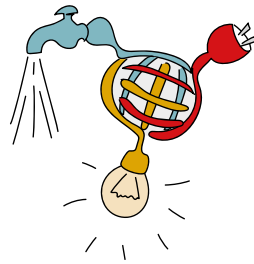
UNE AGENCE ENGAGÉE

L'Agence écoresponsable : un processus participatif et des actions durables

De par ses travaux ou ses missions, l'Agence a toujours inscrit dans ses réflexions des **pré-occupations environnementales et sociétales** : neutralité carbone, îlots de chaleur urbains, évolutions de l'agriculture, précarité alimentaire, mobilités douces, densité... Afin d'incarner ses convictions en matière d'éthique et de développement durable, l'Agence s'est engagée début 2020 dans une démarche écoresponsable globale qui vise à **appliquer des gestes écologiques du quotidien dans son organisation, sa production, son fonctionnement**. Objectif : réduire les impacts environnementaux de ses activités par des actions simples, applicables à toutes entreprises.

C'est sur la base d'un **processus participatif et volontaire** qu'a été élaboré un plan d'actions. L'installation d'une boîte à idées a permis de compiler de nombreuses propositions des salariés déclinées ensuite en fiches actions permettant ainsi une mise en œuvre concrète. Chacune des actions s'inscrit parmi les **5 grands champs d'action** dans lesquels les salariés souhaitent s'impliquer.

En trois ans, des premières actions se sont mises en place permettant à la fois de réduire notre empreinte carbone (indemnités kilométriques, télétravail...), de privilégier les achats responsables (éco-fournisseurs, circuits-courts...) et économes en déchets (gourdes, no plastic...) ou d'améliorer les conditions de travail (gymball, radiateurs intelligents et moins énergivores...).



1. UNE AGENCE BAS CARBONE

Diminuer et compenser le poids carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastique, usage des transports doux, gestion numérique sobre.

2. UNE AGENCE ÉCONOME ET PERFORMANTE

Consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant l'énergie et l'eau avec parcimonie, avec des équipements éco-performants.

3. UNE AGENCE PRIVILÉGIANT LES ACHATS RESPONSABLES

Privilégier les circuits courts et le local dans la consommation de produits éthiques et solidaires.

4. UNE AGENCE INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Privilégier l'usage à la possession et renouveler les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.

5. UNE AGENCE ATTENTIVE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Mettre en place des actions favorables à la santé de chacun en incitant à l'activité physique, en aérant les espaces de travail, et par des mobiliers plus ergonomiques.

Sensibiliser aux effets du dérèglement climatique grâce à la Fresque du Climat

Depuis fin 2018, l'association la Fresque du Climat œuvre pour embarquer tous les individus et toutes les organisations dans la transition, en permettant la diffusion rapide d'une compréhension partagée du défi que représente le changement climatique. L'association la Fresque du Climat a été créée fin 2018 par Cédric Ringenbach, son président fondateur, afin d'accélérer la diffusion de l'outil du même nom, de former des animateurs et des animatrices et de les faire monter en compétence. L'association a un fonctionnement décentralisé et participatif, initialement inspiré du parti pirate suédois, dont les grands principes sont la « do-ocratie », le droit à l'erreur et la transparence.

Ça fonctionne comment ? Des groupes de 6 à 20 personnes réfléchissent ensemble autour de 42 cartes issues du rapport du GIEC. L'objectif est de relier les cartes entre elles afin de prendre conscience des relations de causes à effets entre les activités humaines et le changement

climatique. Sur les cartes on peut lire « hausse des températures », « fonte des glaces » ou encore « perturbation du cycle de l'eau », le joueur devra alors les ranger dans l'ordre et les mettre en relation les unes avec les autres à l'aide de flèches. L'atelier est suivi d'un débriefing où chacun explique ce qu'il a appris et compris.

Un salarié de l'Agence maîtrise cette formation et a sensibilisé l'ensemble des collaborateurs à cet outil. Un atelier a également été organisé auprès des élus et techniciens d'une commune de la MEL. L'Agence peut intervenir auprès d'autres communes si elles le souhaitent.

L'ambition de la Fresque du Climat est ainsi de créer une chaîne d'acteurs à croissance exponentielle, pour rapidement relayer cette pédagogie climatique de qualité, et atteindre le point de bascule social permettant le tournant vers un monde bas-carbone.

Il existe aujourd'hui différentes déclinaisons de la Fresque du Climat : Fresque de la biodiversité, Fresque du numérique, Fresque des Océans... et Fresque de la Ville en cours d'adaptation par l'Agence pour notre territoire.



5

champs d'action pour une Agence écoresponsable

87%

des salariés viennent à l'Agence en transports en commun ou en modes doux (marche à pied, vélo)

7

ateliers sur la Fresque du Climat réalisés

VERS UNE COMMUNICATION DIVERSIFIÉE ET PÉDAGOGIQUE

Forte de sa mission de « porter à connaissance », l'Agence a poursuivi en 2022 la mise à disposition de tous ses travaux, dans des formats adaptés. Elle produit mensuellement une newsletter thématique, diffuse largement en papier et en digital ses productions, et a su se diversifier en produisant des formats digitaux novateurs comme les storymaps, les onglets thématiques et le « motion design* ». Ancrée dans son écosystème, l'Agence a également relancé l'organisation de ses événements en présentiel, et anime de nouveaux clubs régionaux et nationaux dans le champ de la communication. Espace d'échanges, centre de ressources, mémoire du territoire, l'Agence cherche à s'adresser de manière encore plus pédagogique à ses partenaires. Objectif : améliorer leur compréhension des travaux.

* Technique qui consiste à animer des éléments graphiques.

L'Aperçu

Début 2021, lancement de l'Aperçu, **newsletter mensuelle** de l'Agence. Document de 3 volets qui informe sur les dernières actualités, les prochains événements et les publications de l'Agence.

Il est envoyé en **version digitale à près de 4 500 contacts** et en version papier à plus de 550 personnes. En 2022, l'Agence a produit **11 numéros**, à raison d'une édition chaque mois hors mois d'août.

La newsletter est composée de plusieurs rubriques :

- des **actualités** brèves sur les événements, les diffusions de publications, le quotidien de l'Agence ;
- un **dossier thématique** lié à l'actualité ou à un projet de l'Agence, en cours ou finalisé ;
- un bandeau **chiffres clés** et un éditorial destiné à un partenaire extérieur ;
- une rubrique « **Carte du mois** », liée au dossier central ou alimentée par le pôle Cartographie, Géomatique et Statistiques avec des méthodes de représentation originales.

La version digitale permet des liens étroits avec le site internet de l'Agence et peut être complétée de contenus « bonus » (actualités supplémentaires).

Sur l'année 2022, près de 250 contacts se sont abonnés à l'Aperçu depuis adu-lille-metropole.org.

+250

abonnés en 2022



Ressources digitales : 30 ans d'Agence en ligne

Le site internet de l'Agence propose en accès libre l'intégralité de ses productions sur les cinq dernières années : en consultation interactive ou téléchargement. L'onglet Médiathèque permet de se replonger dans **trente ans d'archives du territoire** : anciennes publications, documents historiques... Une mine d'or pour les étudiants, collectivités, chercheurs et partenaires de la métropole.

Parmi les nombreuses ressources mises à disposition, les **Portraits de communes** y sont également mis à jour chaque année. L'accès à la **plateforme de l'observatoire de la conjoncture et de la reprise économique** se fait aussi par ce biais.

Le site internet est alimenté chaque semaine par de nouveaux contenus : actualités, dates d'agenda, mises en ligne d'études. Il est possible de s'inscrire à l'intégralité des événements en ligne, ou de s'abonner à l'Aperçu.

En bref, **adu-lille-metropole.org** est une plateforme vivante, évolutive, à consulter régulièrement pour s'informer sur l'Agence !

La cartographie au cœur des travaux... et du site internet

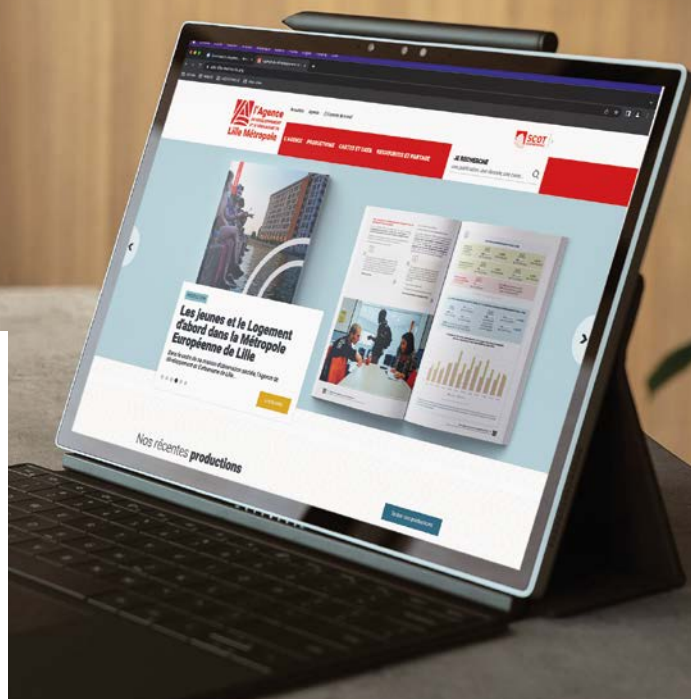
En 2021, l'Agence s'est dotée d'une cartoθήque sur son nouveau site. Tout au long de l'année 2022, l'Agence a continué d'enrichir cet outil de ses nombreuses productions. Filtrée par date, échelle et/ou thématique, la cartoθήque permet d'offrir un vrai **panel de cartes, storymaps ou cartographies interactives** aux visiteurs.

Elle constitue une véritable vitrine pour l'Agence et permet de mettre en valeur les productions liées aux différentes études **en temps réel**, dès la publication de celles-ci. Elle donne aussi à voir les dernières expérimentations réalisées par le pôle Cartographie, Géomatique et Statistiques, toujours en recherche de **nouvelles méthodes de représentation et de datavisualisation**.

3 800 abonnés sur LinkedIn

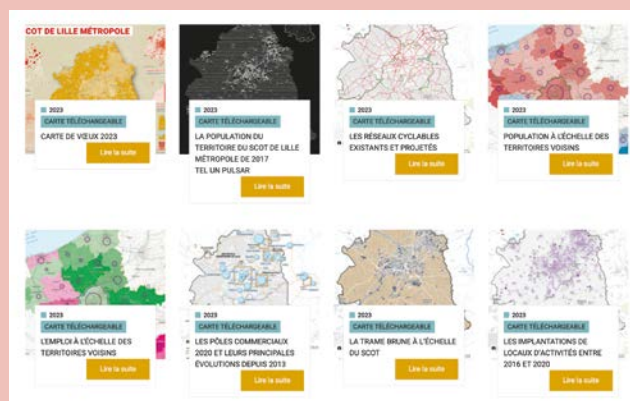
L'Agence est présente sur les réseaux sociaux : **LinkedIn, Twitter, Youtube et Facebook**. Elle développe plus précisément LinkedIn, qui compte début 2023 près de 3 800 abonnés (nombre d'abonnés multiplié par 20 depuis fin 2020).

Par un planning éditorial défini, l'Agence publie sur son compte LinkedIn l'organisation de ses **événements « en live »**, les prochaines **dates à retenir** et tous les contenus nécessaires à la connaissance de ses travaux. Ce canal permet également de faire part d'actualités sur des projets de l'Agence au long cours et de **valoriser la vie quotidienne de l'Agence** : ateliers participatifs, accueil de délégations étrangères... Il permet de renforcer la proximité avec ses partenaires.



500

cartes en ligne
sur la cartoθήque



x20

nombre d'abonnés
sur LinkedIn entre fin 2020
et début 2023



TRANSMETTRE, FACILITER LA COMPRÉHENSION, DONNER DES CLÉS DE LECTURE

En 2022, l'Agence a développé de nouveaux formats de publications destinés à améliorer la connaissance des partenaires sur ses sujets. Par ces supports, l'Agence cherche à affiner la diffusion de ses travaux mais également à ce que ses cibles appréhendent plus facilement les études réalisées, qui peuvent parfois être très techniques.

Storymaps

Une storymap est une page web racontant un récit, qui se déroule verticalement pour une lecture interactive. En utilisant la mise en récit, les storymaps sont plutôt développées pour **présenter des démarches au long cours, ou compiler des travaux autour d'une même thématique**. Elles mettent en lumière des sujets qui ne font pas l'objet d'un livrable classique type étude.

Les avantages :

- présenter les étapes d'une démarche ou d'une réflexion menée par l'Agence de manière synthétique et évolutive, car le support peut être mis à jour ;
- développer des schémas ou des infographies permettant une meilleure compréhension ;
- communiquer plus largement sur des projets récurrents, en diffusant simplement le lien de la storymap aux partenaires concernés ;
- permettre une lecture plus agréable aux lecteurs.

En 2022, 4 storymaps ont été mises en ligne :

- **Initiatives Innovation et Vieillesse** ;
- **la démarche bien-être territorial** ;
- **la démarche santé environnementale** ;
- **« Cap vers la neutralité carbone »**, contextualisant la réflexion de l'Agence sur ce sujet et compilant tous les travaux menés jusqu'à alors.

4
—
storymaps



Initiatives, Innovation & Vieillesse

Une démarche partenariale au service de 'l'habiter' adapté au vieillissement dans la métropole lilloise

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a initié une démarche prospective et partenariale « Initiatives, Innovation & Vieillesse ».

CROISER LES REGARDS ET LES COMPÉTENCES POUR PENSER AUTREMENT

Cette démarche s'appuie principalement sur l'animation d'un espace d'échanges associant des partenaires publics et privés, issus du monde du logement et celui du médico-social, tous acteurs à leur manière dans le champ de l'habitat et du vieillissement.

Mobilisés dès l'émergence de la démarche ou ayant exprimé un intérêt pour la rejoindre au fur et à mesure des rencontres et travaux réalisés, les partenaires participent sur la base du volontariat et du principe de réciprocité. Pensé comme un espace ouvert, il est amené à accueillir encore de nouveaux acteurs.



UNE DÉMARCHE QUI ÉVOLUE SOUS L'IMPULSION DE SES PARTENAIRES

Initialement conçue lors de sa création comme un lieu de débats et de partage d'expériences, la démarche a peu à peu évolué sous l'impulsion de ses partenaires.

Il s'agit maintenant de transformer les éléments d'analyses en propositions stratégiques et (pre)opérationnelles permettant d'alimenter les acteurs en situation de portage et de développement de projets d'habitat adaptés.

Il s'agit aussi de contribuer aux réflexions et actions portées par la MEL dans le cadre de sa politique habitat, au moment où celle-ci élabore et met en œuvre son troisième Programme local de l'habitat.



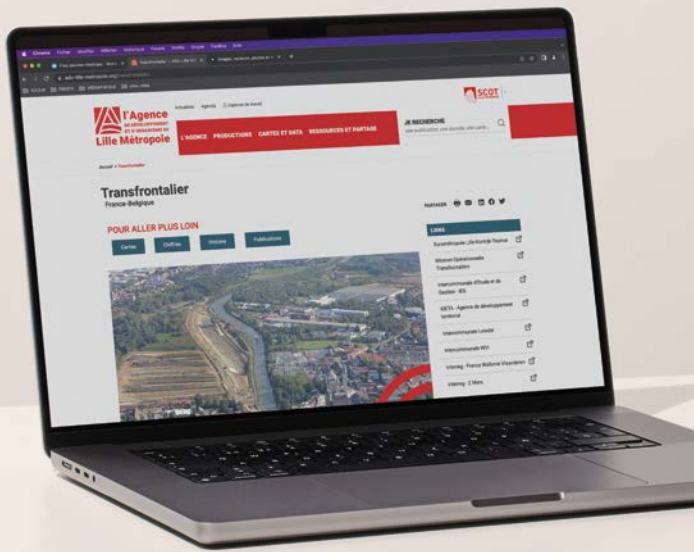
2017
UN ESPACE DE RENCONTRE

2018
DE PREMIÈRES CO-PRODUCTIONS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE

2019
LE CHOIX DE L'ESPRIT ET LA MÉTHODE LIVING LAB

2020
LES TRAVAUX IIV AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DU PLH3 DE LA MEL

2021
LA FORMATION DE PRODUCTIONS APPROPRIABLES PAR LA MEL ET LES PARTENAIRES



Onglets thématiques

Afin de poursuivre l'animation du site internet et de porter à connaissance d'autres thématiques d'observation de l'Agence, un nouveau format a vu le jour en 2022 : l'onglet thématique.

Ce format, entièrement digital lui aussi, consiste à **rassembler sur un même onglet du site tous les éléments pouvant permettre une connaissance d'un sujet** : cartes, publications relatives, chiffres clés, données diverses... L'accès y est donc facilité et un internaute peut y retrouver les réponses à ses questions en un coup d'œil. Ce format permet également de **valoriser une compétence-clé de l'Agence** : la collecte d'informations et de données. En effet, dans le cadre de leurs travaux de recherche et d'observation, les chargé(e)s d'étude rassemblent de nombreuses connaissances sur le territoire, qu'ils analysent et interprètent. Ces ressources ne sont pas nécessairement toutes exploitées ou diffusées et les rassembler sur un onglet thématique permet de garantir un accès à l'information pour tout visiteur souhaitant en apprendre davantage.

En octobre 2022, l'Agence a mis en ligne un onglet thématique sur le **transfrontalier**, en lien avec le changement de présidence de l'Euro-métropole. Il est actualisé et alimenté de nouvelles rubriques régulièrement. D'autres onglets verront le jour en 2023, notamment pour valoriser et diffuser toute la méthodologie du projet **Imaginons nos futurs**.

Club Communication Urba 8

En tant que membre du réseau Urba 8, rassemblant les agences d'urbanisme des Hauts-de-France, l'Agence de Lille contribue à plusieurs clubs régionaux, notamment le club Communication qui a été **initié en 2022**.

Lors du **séminaire annuel Urba 8** en septembre, les agences de Lille et de Saint-Omer ont animé un atelier portant sur la communication au sein des différentes agences. 35 participants, tous métiers confondus, ont échangé et proposé près de 120 idées. L'objectif était de répondre à la question « Comment échanger et mutualiser entre agences ? », à travers **4 dimensions : l'animation interne, l'événementiel, le digital et le print**. Cet atelier a marqué le lancement d'une dynamique renouvelée au sein des communicants du réseau. Les agences de Lille et de Saint-Omer ont été choisies pour piloter le club Communication et organiser à compter de 2023 des réunions régulières. Deux axes de travail sont privilégiés : faire connaître le réseau Urba 8 et ses productions et mutualiser les bonnes pratiques entre agences pour développer des projets communs.



© AUD Pays de Saint-Omer



© AUD Pays de Saint-Omer



RENCONTRES DE L'AGENCE ET ÉVÉNEMENTS PARTENAIRE

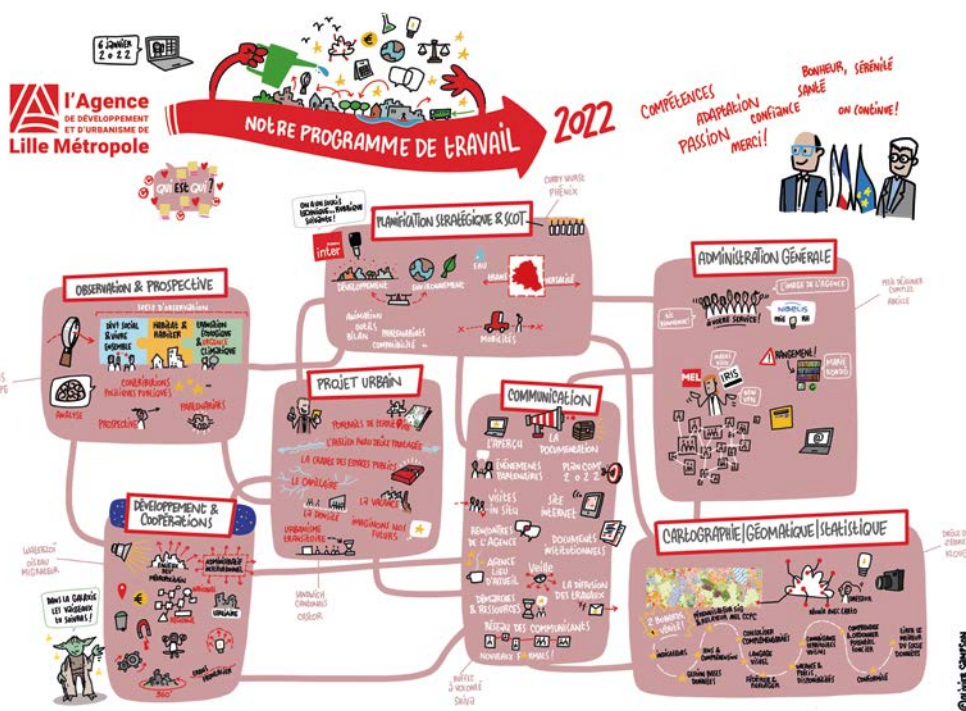
L'année 2022 a permis à l'Agence de retrouver un rythme événementiel plus régulier et en présentiel. En janvier, un événement interne en visioconférence a marqué le démarrage de l'année avec une présentation du programme de travail 2022.

En mars, l'Agence a accueilli les participants de l'atelier-workshop du club Projet Urbain et Paysage de la FNAU sur le thème de la **Deûle partagée**. En avril, les Rencontres de l'Agence ont fait leur grand retour dans leur format habituel, à la CCI Grand Lille sur le **commerce de proximité**.

Le mois de juin était chargé en manifestations : la deuxième édition de la **Biennale de cartographie**, organisée par l'Agence et VivaCités Hauts-de-France, un stand sur la **Braderie de l'Architecture 2022**, une **conférence** de Bérengère Bonte sur le monde d'après COVID, et une autre édition des Rencontres de l'Agence sur les **pensions de famille**.

Après l'été, l'Agence était à Boulogne-sur-Mer pour le séminaire annuel du réseau **Urba 8**, et au Comité Grand Lille pour parler du Canal Seine Nord Europe et de son **étude sur le report modal**. En octobre, une **visite sur la Deûle** a été organisée à bord d'une péniche à destination des élus concernés par l'aménagement du bord à voie d'eau. L'Agence a également participé aux rencontres annuelles de la **FNAU** à Toulouse sur le thème du changement. Enfin, le mois de décembre a clôturé les Rencontres de l'Agence 2022 avec un événement autour de la **gestion des déchets** sur la métropole.

Tout au long de l'année, l'Agence a poursuivi l'organisation d'autres **événements récurrents** : les rencontres jeunes chercheurs de l'Amphi, une réunion du comité de partenaires sur les coopérations, la conférence régionale des SCOT à Lille, de nombreux ateliers de co-production pour alimenter les démarches partenariales en cours, des présentations du projet Imaginons nos futurs à divers publics et l'animation de l'Observatoire Partenarial de l'Économie.





© ADULM

Rencontre de l'Agence sur les pensions de famille



© Anouk Desury / Light Motiv

Comité Grand Lille - Présentation de l'étude sur le Canal Seine Nord Europe



© ADULM

Conférence des SCOT Hauts-de-France



© ADULM

Séminaire Urba 8 à Harelbot



© ADULM

Rencontres annuelles de la FNAU à Toulouse



© ADULM

Visite en péniche sur la Deûle avec les élus du territoire



© ADULM

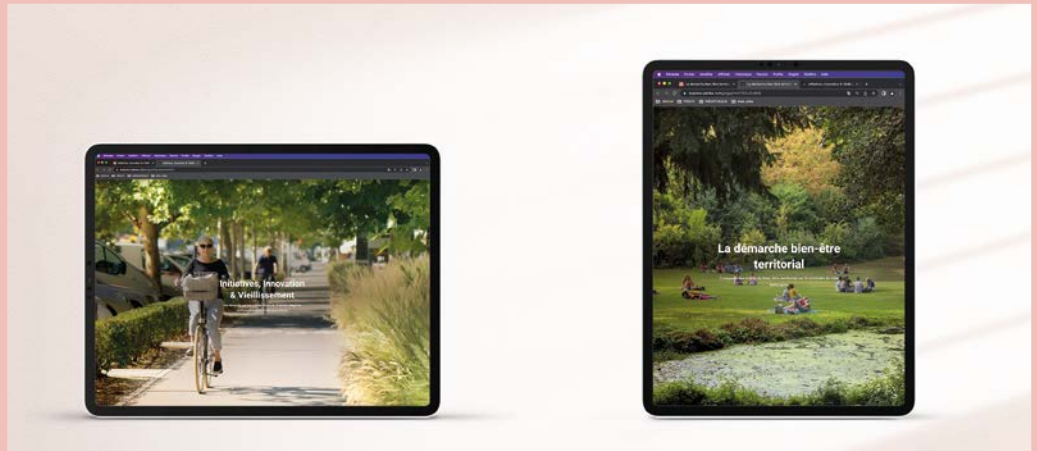
Rencontre de l'Agence sur la gestion des déchets



LES PUBLICATIONS



01/22
Mémo économie



01/22
Storymap
Initiatives, Innovation & Vieillessement

01/22
Storymap
La démarche bien-être territorial



02/22
Mémo commerce



02/22
Vivre ensemble dans la métropole lilloise
Regards d'acteurs sur les politiques du logement en faveur de la mixité sociale



02/22
Plaquette Partenariat de proximité



04/22
Le canal Seine Nord Europe : les enjeux pour le territoire de la MEL - document de travail



05/22
Storymap
La démarche santé environnementale



06/22
Les quartiers sortis de la géographie prioritaire de la politique de la ville en 2015 : quelles évolutions dans la Métropole Européenne de Lille



06/22
Rapport d'activité 2021



06/22
Flash tourisme #6
Observation de l'activité des rencontres professionnelles, bilan 2021



06/22
Observation sociale pour le logement d'abord. L'adaptation de l'offre de logements des pensions de famille et des résidences accueil aux besoins du territoire de la MEL



06/22
Territoire de projets Cœur métropolitain
Focus Ceinture périphérique et portes urbaines



06/22
Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille



06/22
Les faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants dans la Métropole Européenne de Lille : données 2021



06/22
Coopérations transfrontalières et organisation territoriale en France et en Belgique
La gestion des déchets





PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET CRISE SANITAIRE

Les fragilités et capacités de résilience du territoire de la Métropole Européenne de Lille



09/22
Précarité alimentaire et crise sanitaire
Les fragilités et capacités de résilience du territoire de la Métropole Européenne de Lille



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS



Depuis 2019, l'Agence de développement et d'urbanisme de la Métropole européenne de Lille mène une réflexion approfondie sur le logement des étudiants, observatoire métropolitain de la Métropole européenne de Lille. La lettre de l'Observatoire métropolitain du logement des étudiants (OLE) est le fruit de cette réflexion et constitue le premier bilan de la situation du logement des étudiants métropolitain. Cette publication annuelle apporte un éclairage sur la situation du logement des étudiants dans la métropole lilloise et sur les enjeux de son développement durable et de son accès par les étudiants et actrices universitaires par les partenaires de la communauté technique de l'habitat.



09/22
Lettre de l'observatoire métropolitain du logement des étudiants



FLASH TOURISME #7 Hôtels et résidences de tourisme : offre et projets

Édito

Le tourisme connaît une saison importante dans la métropole lilloise, notamment grâce au retour du printemps. L'hébergement est un enjeu clé de la profession du tourisme dans la métropole. Cette lettre analyse l'offre et les projets de logements de tourisme dans la métropole lilloise. Elle présente les chiffres clés de l'offre et des projets de logements de tourisme dans la métropole lilloise. Elle analyse également les enjeux de développement durable et de résilience de la profession du tourisme dans la métropole lilloise.

Président YVES DEBIEVE, Agence de développement et d'urbanisme de la Métropole européenne de Lille

Président YVES DEBIEVE, Agence de développement et d'urbanisme de la Métropole européenne de Lille

CHIFFRES CLÉS



CLASSEMENT MEL 2022



TERRITOIRE DE PROJETS DEÛLE PARTAGÉE

ATELIER « IMAGINER LA DEÛLE PARTAGÉE »

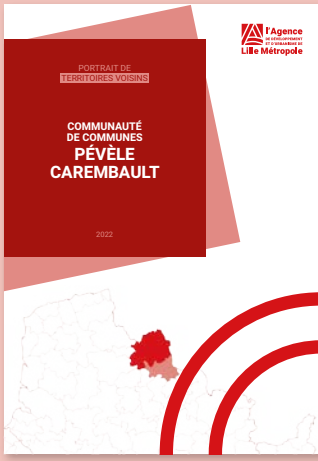


10/22
Territoire de projets Deûle partagée
Atelier « imaginer la Deûle partagée »



10/22
Portrait de territoire de projets Deûle partagée

10/22
Coopérations transfrontalières et organisation territoriale en France et en Belgique
Transports publics



10/22
Portraits de territoires voisins



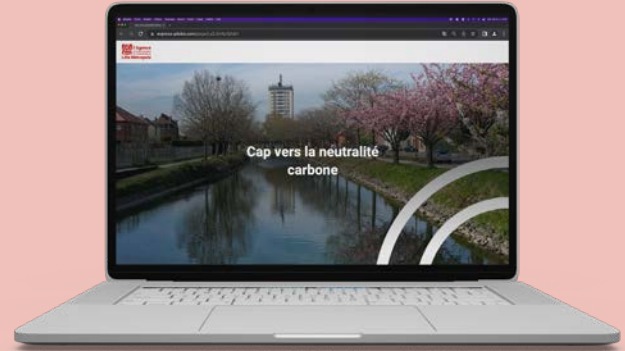
11/22
Les présences internationales dans la métropole lilloise
Chiffres clés 2022



11/22
Atlas des îlots de chaleur urbains de la métropole lilloise



11/22
Bilan du SCOT



11/22
**Storymap
 Cap vers la neutralité carbone**



11/22
Portraits de communes 2022



12/22
Mémo déchets

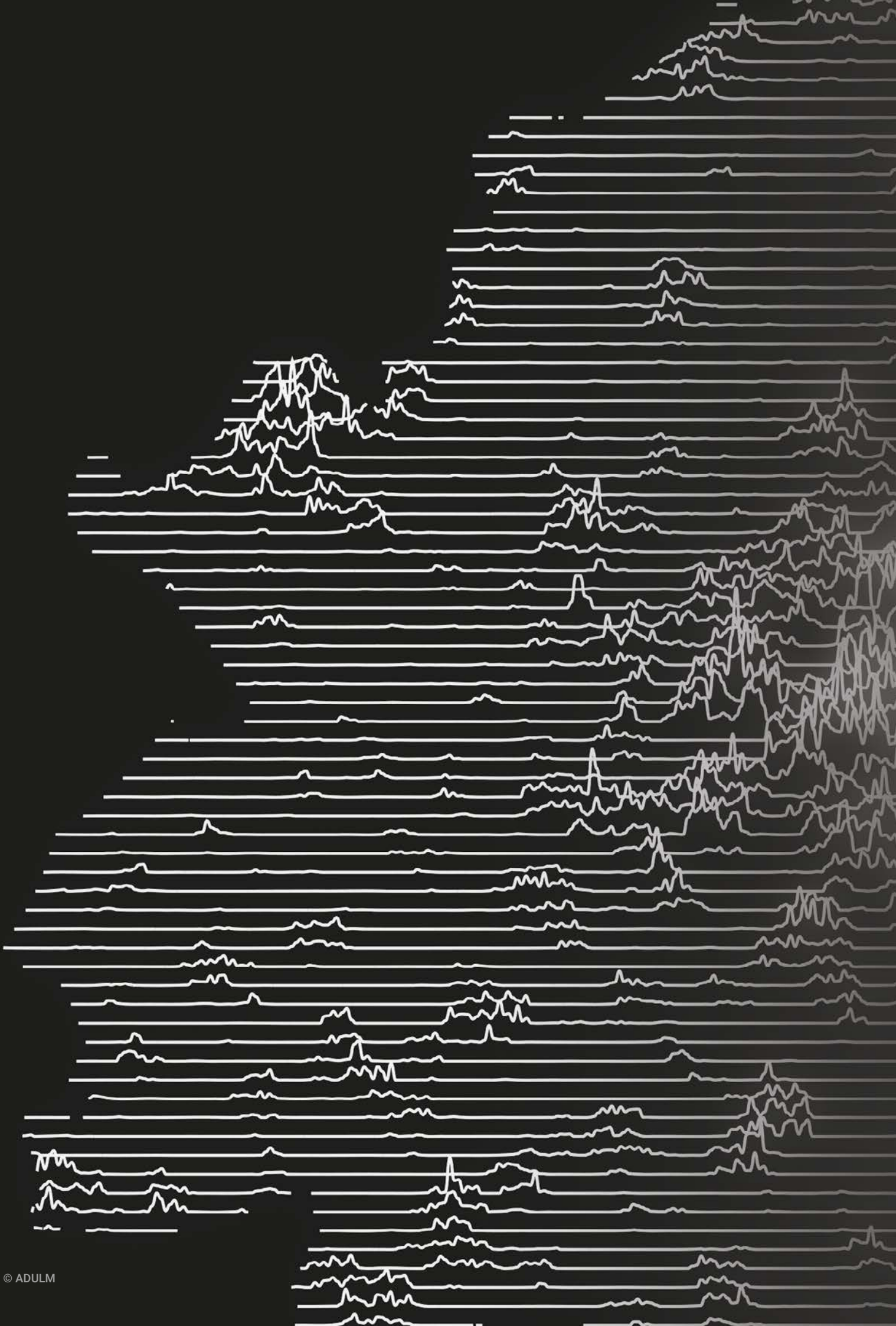


12/22
**Programme de travail
 2023/2024**



12/22
État des lieux du foncier économique le long de l'axe Nord en vue d'une évaluation du potentiel de report modal du trafic de marchandises





2

CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

En 2022, l'Agence a continué à développer son expertise en matière de traitement et de visualisation de la donnée. Ceci ajouté à une vision multiscale, multithématiques et sur le long terme, lui offre la capacité de répondre rapidement aux demandes ponctuelles et de produire dans le même temps des études approfondies, reposant sur des traitements sophistiqués. La Biennale de cartographie et l'édition des Portraits de Communes ont été deux temps forts de cette année 2022, témoins d'un développement de nouvelles méthodes et de nouveaux savoir-faire. Cette année a également été marquée par de nouvelles collaborations dans le cadre des partenariats de proximité.

DES PARTENARIATS DE PROXIMITÉ POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES COMMUNES

En tant qu'actrice du territoire, l'Agence développe des collaborations avec les communes dans le cadre de son projet stratégique. Au-delà des liens qu'elle tisse par le biais de ses projets, l'Agence développe avec des communes volontaires les « partenariats de proximité ».

Des premières expérimentations à la modélisation d'un partenariat de proximité

Suite à deux premières expérimentations menées en 2021 avec les communes de Faches-Thumesnil et de Hem, l'Agence a consolidé un modèle de partenariat, construit en articulation et en complémentarité avec les actions de la Métropole Européenne de Lille (MEL) auprès des communes, et validé par les instances de l'Agence.

En 2022, l'Agence a testé le partenariat de proximité nouvellement modélisé en s'appuyant sur la collaboration engagée avec la ville de Saint-André-lez-Lille, et a démarré une démarche avec Annœullin. Elle a par ailleurs porté à connaissance cette initiative par le biais d'une plaquette.

Le partenariat, proposé aux communes de la MEL qui le souhaitent, s'adapte à leur contexte dans le but de les accompagner au mieux dans l'élaboration et l'appropriation de leur projet de territoire. Il s'inscrit dans une convention cadre et s'articule autour de deux volets : un diagnostic problématisé et une dynamique de co-production.

Un diagnostic problématisé pour une connaissance partagée de la commune

Avec la démographie et le logement comme socle principal d'analyse, le diagnostic problématisé dresse les grandes caractéristiques de la commune dans une approche rétrospective et en spécifie les principaux enjeux. L'objectif est notamment de connaître les liens entre évolutions démographiques et évolutions du parc de logements. Ces analyses s'inscrivent dans la perspective de mieux définir collectivement les besoins en logements et en services à la population, dans un contexte de transition environnementale et sociale. Complété au fil de la démarche, le diagnostic met également en dialogue les productions de l'Agence et des matériaux fournis par la commune en fonction des enjeux



Signature convention partenariale avec Faches-Thumesnil © ADULM

sur lesquels les élus et les techniciens souhaitent agir. Le diagnostic est par ailleurs enrichi par les expertises des participants.

Une animation partenariale au service d'une dynamique de co-production

La construction d'une vision partagée de la commune s'adosse plus particulièrement à trois ateliers de travail associant des élus et des techniciens. Ces temps d'échanges permettent de partager et consolider le diagnostic problématisé, puis de discuter collectivement et préciser les enjeux qui en découlent. Les outils d'animation sont adaptés en fonction du projet. Ils facilitent la co-construction et l'appropriation des matériaux par l'ensemble des parties prenantes au service du projet du territoire.

À l'issue des ateliers, un bilan, dont les modalités sont définies avec la commune, est l'occasion de partager la démarche et ce qu'elle a produit en termes de contenus et de dynamique collective.



© ADULM

politiques intercommunales et nationales. Enfin, ces partenariats sont aussi l'occasion d'expérimenter de nouvelles formes de coopération et de nouveaux modes de faire.

Les « partenariats de proximité » sont actuellement conçus à partir de problématiques de démographie et de logement (analyse des effets des évolutions de population sur les services, réflexion sur les politiques du logement, etc.). Dans le but de répondre toujours mieux aux enjeux des communes, le développement de ce modèle partenarial sur d'autres thématiques est d'ores et déjà posé.



© ADULM

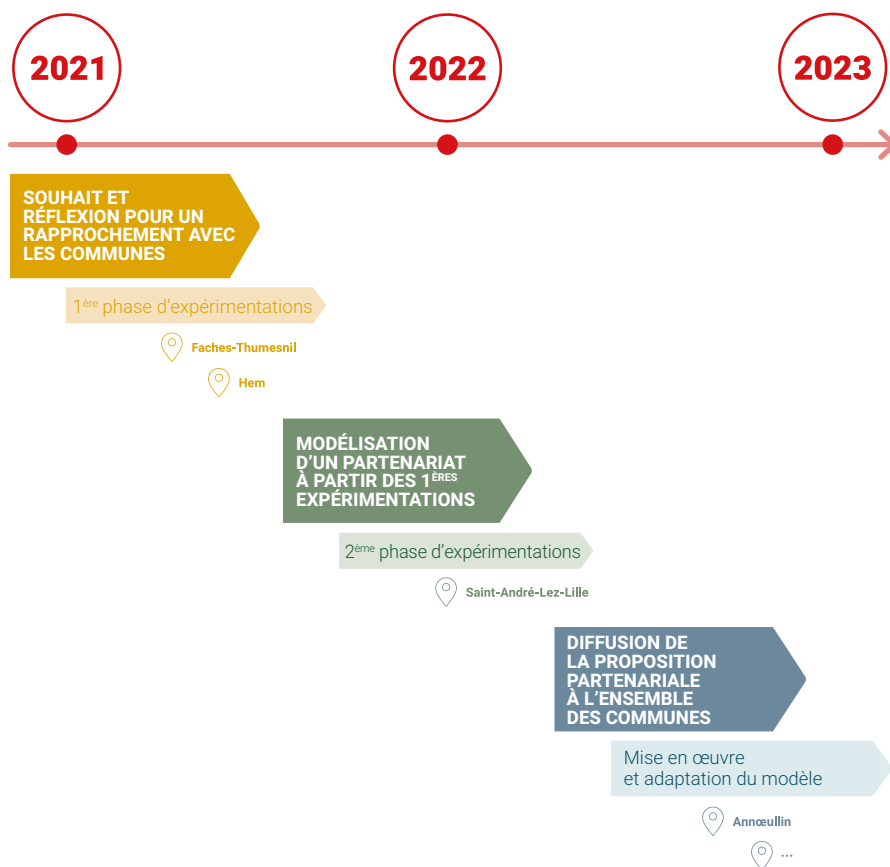
Des expériences qui confortent et précisent la démarche

Les premiers bilans réalisés confortent l'intérêt des « partenariats de proximité » entre les communes et l'Agence. Les participants font ressortir trois grands types de bénéfices pour la commune :

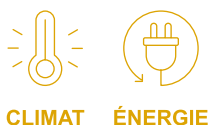
- une meilleure connaissance et une vision partagée de leur territoire ;
- un travail en transversalité faisant appel à toutes les expertises (élus, techniciens), venant en soutien à une dynamique de co-production interne ;
- un cadre permettant aux parties prenantes de nourrir et d'articuler leurs projets, chacun dans leurs champs d'actions et de compétences.

Pour l'Agence, cette démarche lui permet de valoriser ses travaux et ses analyses à l'échelle communale, ainsi que d'alimenter ses études et projets à l'échelle métropolitaine. Elle est au service d'une meilleure appropriation des enjeux locaux et de leurs interactions avec les

Des premières expérimentations à la modélisation d'un partenariat de proximité



« Les Portraits de communes fournissent rapidement un socle pérenne d'indicateurs... et s'enrichissent cette année de nouveaux éléments de diagnostic : les rubriques Climat et Énergie. »



CLIMAT ÉNERGIE

POUR CONSULTER LES PORTRAITS DE COMMUNES

Les Portraits de communes sont accessibles sur :
[https://www.adu-lille-metropole.org/
cartes-et-data/portraits-de-communes](https://www.adu-lille-metropole.org/cartes-et-data/portraits-de-communes)

Mode d'emploi : sélectionnez une intercommunalité à partir du menu déroulant, puis une commune, puis une thématique. Les cartographies et indicateurs de la commune et du thème choisis s'affichent alors à l'écran. Il est possible de les enregistrer au format PDF ou de les imprimer.

PORTRAITS DE COMMUNES : L'OUTIL DE CONNAISSANCE AU SERVICE DES ÉLUS, DES TECHNICIENS ET DES CITOYENS DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

En novembre 2022, l'Agence a diffusé un nouveau millésime des Portraits de communes à destination des 95 communes de la Métropole Européenne de Lille et des 38 communes de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Ce millésime intègre 2 nouvelles thématiques : le Climat et l'Énergie, offrant de nouveaux éléments de diagnostic aux élus et techniciens.

Un socle d'indicateurs pour une observation territoriale pérenne

L'outil « Portraits de communes » répond à la volonté de l'Agence de développer son offre d'observation et d'ouvrir son ingénierie aux partenaires du territoire. Ses enjeux sont :

- d'aider les collectivités dans leur diagnostic et leur vision stratégique à long terme ;
- de mesurer les impacts de leurs politiques publiques ;
- de parler un langage commun en matière d'indicateurs statistiques sur le territoire.

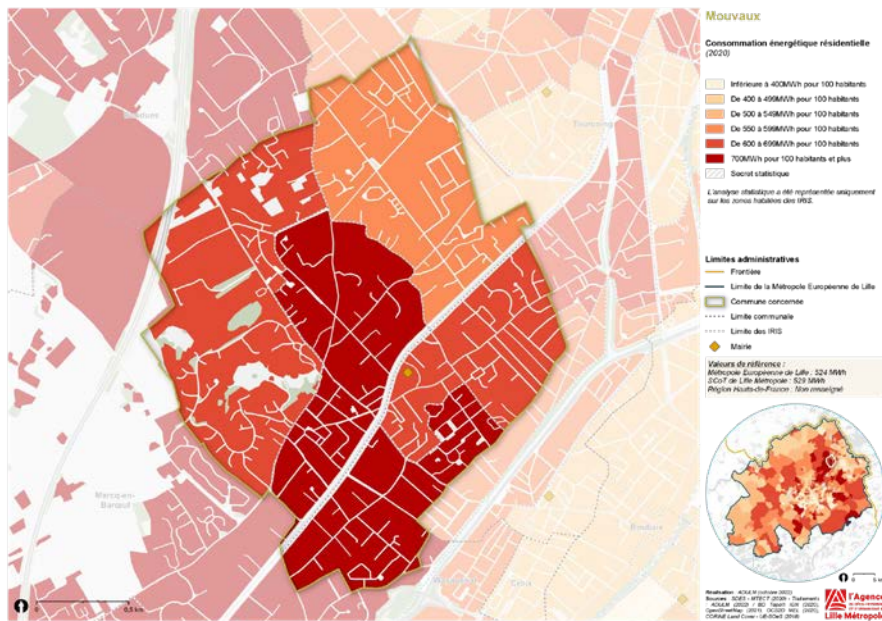
Actualisés chaque année, les portraits de communes permettent d'accéder à un socle pérenne d'indicateurs, se voulant les plus récents possibles en fonction des dernières données disponibles. Les indicateurs et cartographies proposés couvrent un large éventail de thématiques, notamment la démographie, la scolarité, les revenus des ménages, le parc de logements, le marché immobilier résidentiel, la population active, l'emploi ou encore l'occupation des sols.

Les Portraits de communes comparent les indicateurs de la commune à son contexte territorial, notamment à son intercommunalité d'appartenance.

Un contenu riche permettant une lecture croisée à travers 11 thématiques

Le lecteur accède, pour les 95 communes de la Métropole Européenne de Lille et pour les 38 communes de Pévèle Carembault, à près de 110 tableaux ou graphiques statistiques. Ainsi le lecteur peut appréhender l'évolution démographique de sa commune comparée à l'évolution de l'ensemble de son intercommunalité, connaître la répartition des populations par tranches d'âge mais également disposer de la même information concernant les populations nouvellement installées.

Une des finalités des indicateurs proposés est de pouvoir en dresser une lecture croisée. L'utilisateur peut s'intéresser aux revenus disponibles des ménages, disposer d'informations sur l'état d'entretien du parc de logements privés, ceux disposant d'un mode de chauffage au gaz et s'intéresser en parallèle à la consommation résidentielle d'énergie par habitant. Il peut également croiser les principales activités économiques employeuses de la commune et comparer leur consommation d'énergie.



5 - Portrait de commune - Mouvaux

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

CHIFFRES CLEFS

133

communes

11

thématiques

49/57

tableaux/graphiques

20

cartographies
infra-communales

1^{ère}

page la plus consultée

+ de 3 100

visites depuis novembre 2022

En 2022, l'outil Portraits de communes intègre 2 nouvelles thématiques et quelques nouveautés...

Les Portraits de communes mobilisent, au sein de l'Agence, une richesse d'expertises sur les thématiques qu'elle maîtrise, celles qu'elle développe mais aussi sur ses savoir-faire cartographiques et statistiques.

Durant le premier semestre, plusieurs temps d'échanges ont été organisés afin :

- d'enrichir les thématiques existantes, en s'appuyant sur les retours d'usages lors des partenariats de proximité et en organisant des ateliers sur certaines thématiques. **Ainsi, la thématique démographie a été enrichie d'informations concernant les caractéristiques des populations nouvellement emménagées ;**
- de développer de nouvelles thématiques dans un contexte de mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial, avec notamment des enjeux croissants sur les questions climatiques et de consommation d'énergie. À la suite de ces ateliers, **les thématiques Climat et Énergie ont émergé et ont été intégrées aux Portraits de communes. On y trouve notamment pour la première une cartographie des zones ayant une probabilité élevée d'être touchées par un phénomène de chaleur urbain en période de forte chaleur, ainsi que l'estimation des populations exposées ;**
- d'améliorer la lisibilité des informations cartographiées, en utilisant une nouvelle méthode de représentation. L'évolution démographique à l'Iris est ainsi représentée sur la partie bâtie de l'Iris concerné.

Développement à venir

À l'issue de la publication de ce millésime, ont débuté des réflexions sur les évolutions à apporter en 2023. Un groupe projet, associant la direction « Transitions énergie climat » de la MEL, s'est constitué afin de travailler sur :

- la consolidation des thématiques Climat et Énergie ;
- le développement de nouveaux indicateurs environnementaux.

Les autres thématiques font également l'objet de réflexions pour assurer la pertinence de leur contenu. La thématique « occupation du sol » sera retravaillée pour faciliter l'appropriation des indicateurs par les utilisateurs et pour intégrer un modèle de données plus récent.

Rendez-vous en novembre 2023 pour découvrir le prochain millésime !



LA BIENNALE DE CARTOGRAPHIE : RÉFLEXIONS AUTOUR DES NOUVEAUX DÉFIS DE LA CARTOGRAPHIE

Qu'elles servent à se déplacer, se situer, analyser, observer ou élaborer des stratégies, les cartes sont le reflet de notre société contemporaine et le miroir de la gouvernance de nos sociétés. En 2022, l'Agence, en association avec VivaCitéS Hauts-de-France, a souhaité mettre en avant les visages et les potentiels de la cartographie à travers une nouvelle édition de la Biennale de cartographie.

La cartographie dispose de sa grammaire visuelle, voire de ses conventions, et évolue sans cesse. Elle est plus que jamais un outil précieux d'aide à la décision. La puissance offerte par l'essor du numérique offre à la cartographie de nouveaux terrains de jeu et un rôle majeur pour appréhender la complexité de l'organisation des territoires et faire la ville de demain. Elle contribue à une nouvelle manière de se représenter l'espace vécu et l'environnement dans lesquels nous évoluons.

La biennale de cartographie : du local au national

En 2018, la première édition de la Biennale et ses trois jours de manifestations à destination des professionnels comme des citoyens (conférences, ateliers participatifs, balades urbaines) a rencontré un certain succès. Après un *avant-goût* en 2021, la deuxième édition de la Biennale s'est tenue du 1^{er} au 4 juin 2022 sur la métropole lilloise. Son ambition : mettre à l'honneur la cartographie, avec en filigrane les nouvelles relations entre l'Humain et la Nature.

La première édition de la Biennale de cartographie s'est tenue en 2018. Dès le départ, cet événement a eu pour vocation de mettre à l'honneur et de faire découvrir la cartographie à un large public. L'édition 2022 de cette Biennale a continué sur cette lancée. Elle a été l'occasion pour ses participants de parcourir, créer, expérimenter, s'approprier la cartographie. Les ateliers, conférences, tables rondes, balades et expositions de la Biennale 2022 ont offert un regard original non seulement sur les aspects techniques mais aussi sur les dimensions philosophiques, artistiques de sensibilisation, de découverte et de participation citoyenne de la cartographie.

Créée en 1998, VivaCitéS est une association et un réseau d'acteurs issus de champs différents (culture, environnement, social, économie, éducation) pour l'éducation à l'environnement urbain. Elle réfléchit et agit sur les actions citoyennes. Elle aide à la qualification de projets et d'acteurs. Elle possède une force d'expertise et d'analyse pour lancer différentes actions.

Les nouveaux défis de la cartographie

Au sein de la Biennale 2022, l'Agence souhaitait proposer une journée thématique inédite, à destination des professionnels. L'objectif était d'explorer la cartographie, sa pratique et son avenir, dans un monde en transitions (écologique, climatique, démographique, économique, etc.). À travers une conférence introductive et deux tables rondes thématiques, cette journée avait pour ambition de répondre aux interrogations suivantes : la cartographie peut-elle se réinventer et dépasser les limites de sa grammaire pour représenter le monde anthropocène et les transitions en cours ? Comment se distille-t-elle dans la société, et peut-elle évoluer pour appréhender les défis environnementaux ? Comment se met-elle au service des territoires pour aider à l'analyse, à la décision et à la mise en visibilité des transitions auxquelles nous devons faire face ?



Vision anthropomorphe de la Méditerranée
© Opicinius de Canistris (1296-1350)

Cartographeur des mondes centrifuges

Axelle Grégoire, architecte, co-auteurice de *Terra Forma*, manuel de cartographies potentielles, et Guillaume Monsaingeon, chercheur et philosophe, fondateur de l'*OuCarPo* (Ouvroir de Cartographie Potentielle), ont échangé autour de la cartographie et de la question des représentations. Le croisement de leurs visions complémentaires a rappelé que la cartographie est un moyen d'engendrer des récits alternatifs et non-linéaires.

Usages et pratiques de la cartographie dans la société

Après ce voyage qui a interrogé le vaste champ cartographique, la première table ronde de la matinée proposait une réflexion autour de la pratique et des usages de la cartographie dans la société.

La connaissance, la pratique et la capacité d'innovation de la cartographie passent par son enseignement. Guillaume Schmitt, maître de conférences à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, a rappelé que la cartographie moderne, s'inscrit dans une ère résolument numérique et contribue à l'affirmation d'une société de citoyens cartographes.

Dans cette société numérique, Denis Vanier, data journaliste et cartographe indépendant, a précisé le rôle primordial du journaliste, car il permet un accès rapide à l'information, qui doit être intelligible par le plus grand nombre.

Pour nourrir ces pratiques et prendre en compte les enjeux environnementaux, l'Institut géographique national (IGN) occupe un rôle central. Gérard Blin, directeur territorial, a rappelé le rôle de cette structure comme producteur de données de référence pour l'observation des territoires et des transitions (OCSGE, LIDAR HD).

Enfin, Armelle Le Mouëllic a présenté un travail de recherche mené par l'Agence d'architecture et d'urbanisme TVK, dans lequel la cartographie a servi de support à une nouvelle manière de penser la Terre.

La cartographie au service du politique et des territoires

La carte a pour dessein d'aider à la compréhension de l'espace et sert de support pour l'aide à la décision. La deuxième table ronde a exploré davantage la place de l'innovation cartographique dans l'action politique et publique.

Les agences d'urbanisme produisent beaucoup de cartes. Elles sont un support fondamental de leurs travaux. Pierre Clap, chargé de mission à l'agence d'urbanisme de Besançon (AUDAB) et Laurie Gobled, directrice des systèmes d'information de l'Institut Paris Région (IPR) ont ainsi présenté certains projets menés dans leurs agences respectives. Agiles, les agences réalisent des pas de côté et innove dans la représentation cartographique.

De manière plus opérationnelle, les collectivités locales produisent également de nombreux supports et analyses cartographiques, au service de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques. Chef de projet SIG à la Métropole Européenne de Lille (MEL), Louis-Vincent Fichet a exposé le rôle des directions « support », garantes de l'acquisition, de la diffusion et de la valorisation de l'information géographique au sein d'une collectivité locale de grande taille.

La donnée est fondamentale à l'analyse et à la compréhension de l'espace. À l'ère du numérique, elle est de plus en plus ouverte (*open data*), précise et volumineuse. Anaïs Teissonnier, responsable d'unité occupation du sol à CLS Lille, a ainsi proposé un focus sur les données produites pour l'observation des sols et sur la manière dont elles peuvent être une réponse aux enjeux environnementaux.

Ainsi, la carte (et la donnée qui la précède et la nourrit) est au service des territoires et des habitants. C'est un média en constante évolution, synonyme d'innovation. En s'extrayant du bruit ambiant, elle rend accessible la compréhension des transitions à l'œuvre dans le monde.

CHIFFRES CLEFS

1

thème principal : celui de la cartographie et de son rapport aux transitions

10

intervenants

120

participants

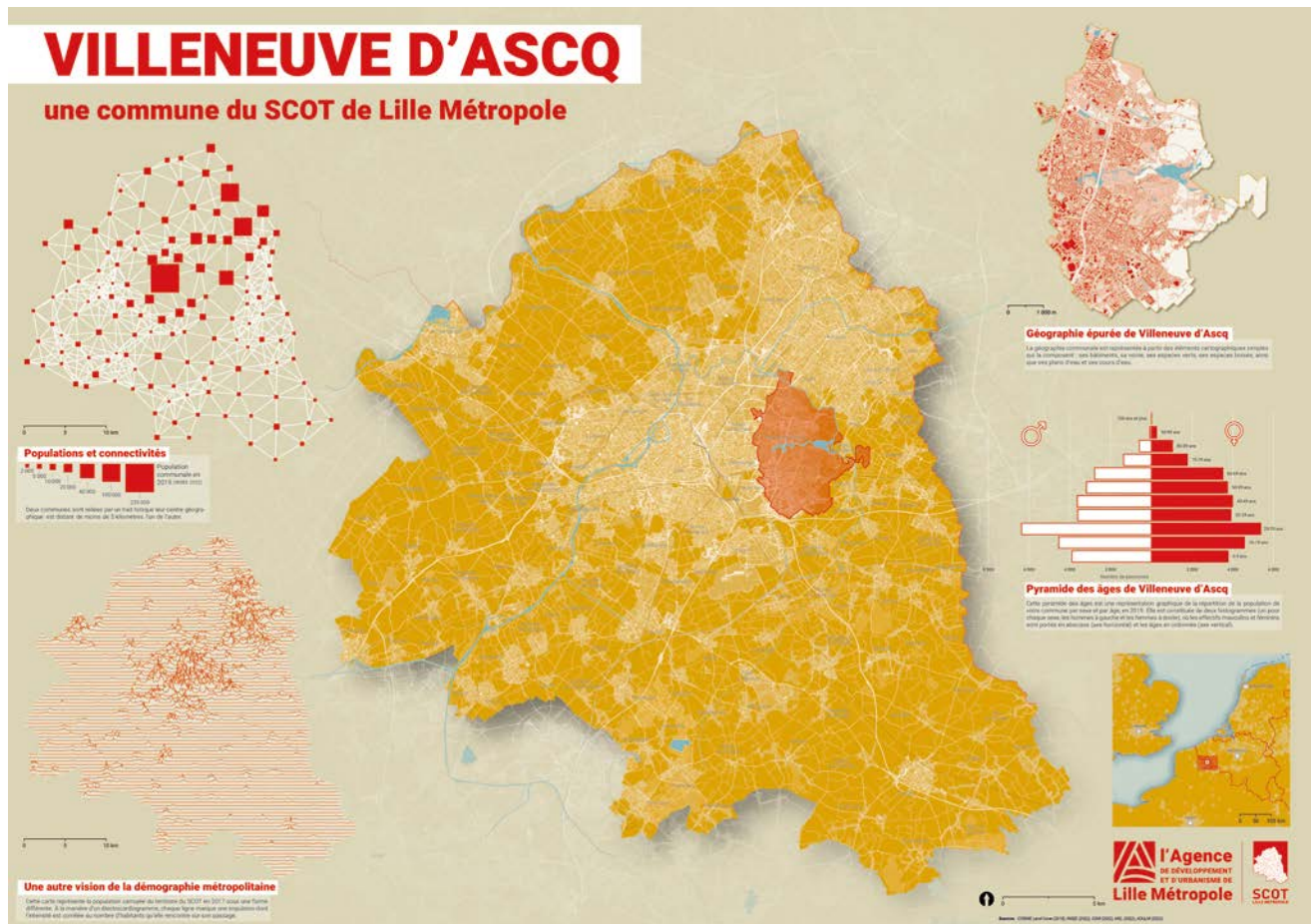
3,5x7

dimensions en mètres de l'œuvre monumentale *La terre est une architecture*, exposée au Palais des Beaux-Arts

En bref...

1 Nouvelles représentations de la donnée

Le volume de données collectées entre l'aube de l'humanité et 2003 équivaut à la quantité de données que nous produisons aujourd'hui dans le monde tous les deux jours. À l'échelle du territoire, l'Agence est actrice de ce rythme effréné. Visualiser ces données de la manière la plus didactique possible est une de ses missions. Le numérique offre l'opportunité de révéler les dimensions cachées du territoire et de mieux comprendre les processus qui le régit. L'Agence poursuit le développement de nouvelles méthodes de visualisation, avec en filigrane des traitements innovants de la data. L'objectif : comprendre comment les habitants interagissent avec le territoire de la métropole lilloise, en prenant soin également d'observer les interactions interterritoriales et transfrontalières.



Pour l'année 2022,

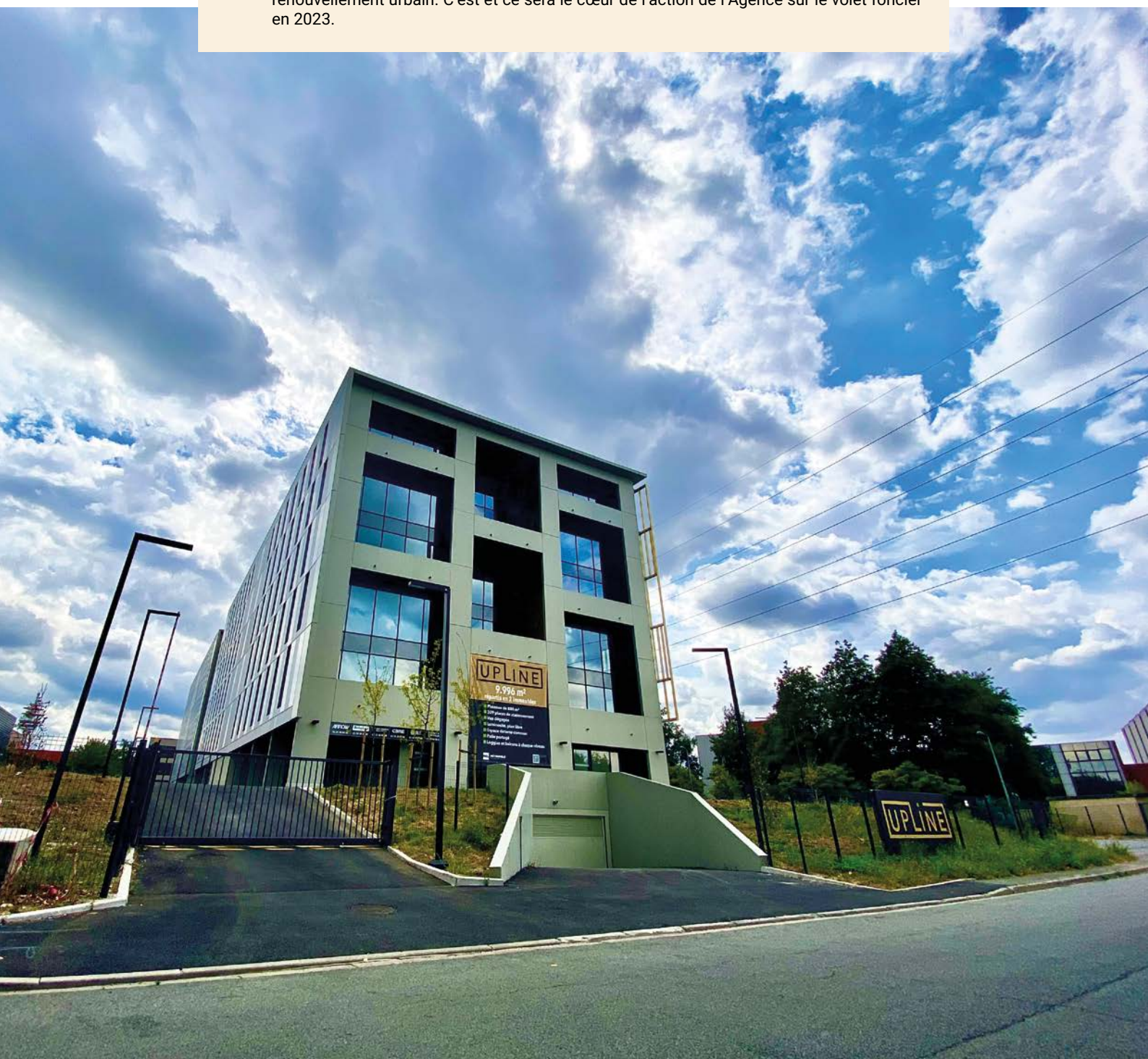
+ de **1 500**

cartes ont été produites par l'Agence

2 Foncier : connaître pour anticiper un avenir plus complexe ?

La loi Climat & Résilience portant l'objectif de Zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050, oblige à repenser l'optimisation foncière, l'aménagement du territoire et les équilibres financiers des opérations immobilières autant publiques que privées. L'observation foncière déployée par l'Agence porte sur l'enchaînement de 4 séquences : un monde qui mute, un nouveau cadre contraignant, un espace d'opportunités et des stratégies d'anticipation.

L'observation n'a d'intérêt que si elle permet de comprendre, sensibiliser et anticiper en accompagnant la prise de décisions. Ceci rendra possible l'aménagement du territoire dans un environnement plus contraint, financièrement plus complexe en termes de portage d'opérations, mais porteur d'opportunités sur nos espaces dégradés et délaissés en renouvellement urbain. C'est et ce sera le cœur de l'action de l'Agence sur le volet foncier en 2023.





3

OBSERVATIONS THÉMATIQUES

Construire et fabriquer la ville ne peut se faire sans la connaissance de ses acteurs et de leurs usages (habitants, acteurs publics, associations, entreprises...). Savoir qui ils sont, leurs profils, leurs attentes... ; savoir ce qu'ils font, leurs pratiques, leur mode de vie... ; comment ils vivent ensemble, quel lien social, situation de précarité... ceci est indissociable des questions d'urbanisme, d'aménagement et de développement.

Cette connaissance participe à la compréhension des réalités et des évolutions sociétales. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux de l'Agence autour des observatoires et de ses observations sociétales.

OBSERVATION ÉCONOMIQUE : METTRE EN PLACE UN VÉRITABLE OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence développe une démarche d'observation des trajectoires économiques complète avec trois objectifs : comprendre les mécanismes à l'œuvre pour mieux anticiper ; monitorer pour adapter les actions ; questionner les transitions économiques en cours. Cette démarche repose sur le développement d'outils et le renforcement de coopérations.

Comprendre ce qui fait l'économie d'aujourd'hui pour anticiper demain

L'Agence propose une approche globale. Pour comprendre l'économie d'aujourd'hui, il est indispensable de comprendre l'économie d'hier et son évolution. Pour cela, il faut repérer les éléments socles et les connexions qui existent entre ces derniers.

Maîtriser les fondamentaux...

L'Agence travaille, avec la MEL, à identifier des indicateurs permettant de **qualifier l'économie métropolitaine en termes d'emplois, d'entreprises ou d'attractivité**. Ce travail se conçoit à l'échelle des grands secteurs économiques comme des filières d'excellence du territoire.

L'objectif du travail préliminaire est de caler les définitions et les indicateurs de suivi. L'Agence a réalisé des benchmarks et a contribué, à l'échelle des filières prioritaires pour le territoire, avec la MEL et la Banque de France à la co-construction d'un outil de suivi des filières prioritaires.

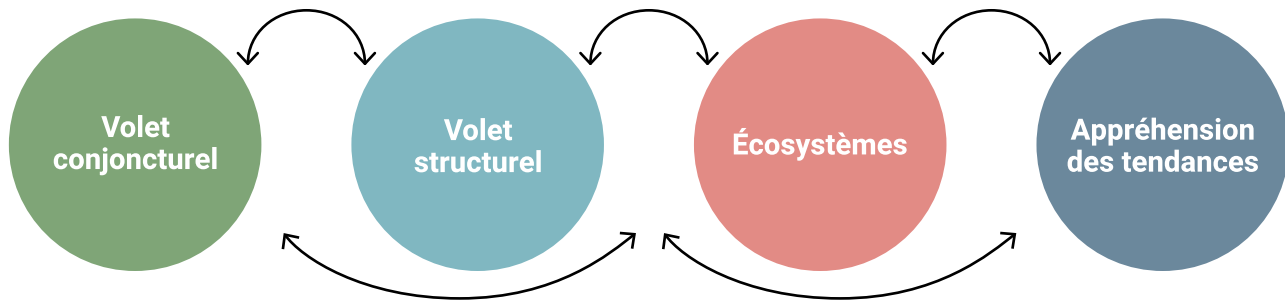
En parallèle, l'Agence cherche à **mesurer les transformations digitale, sociétale et environnementale du territoire**. 2022 a été l'occasion de défricher le sujet en capitalisant sur les démarches et retours d'expériences d'autres territoires. L'Agence s'appuiera sur les observatoires inscrits dans le Projet stratégique de transformation économique du territoire (PSTET) pour identifier les indicateurs les plus pertinents qui qualifient l'offre immobilière et foncière et les ressources humaines du territoire.

... et les écosystèmes qu'ils forment

La richesse des entreprises d'un territoire se mesure également par leur capacité à diversifier leur activité et leurs clients. Pour donner à voir les savoir-faire locaux et les passerelles pouvant exister entre eux, l'Agence a poursuivi **une démarche expérimentale aux côtés de la MEL et des partenaires-clés du développement économique et de l'innovation en cherchant à comprendre l'écosystème des mobilités**. Un travail de veille se poursuit autour notamment d'outils d'analyses sémantiques existants (mots-clés, sites web des entreprises, réseaux sociaux...). L'objectif est de capter et absorber les informations sur les entreprises qui échappent aux bases de données statistiques classiques.



La démarche d'observation économique à l'Agence



Approcher les évolutions en temps réel

Comprendre la conjoncture

L'observatoire de la reprise propose, au travers du suivi d'indicateurs, de **mesurer l'évolution économique du territoire à court terme et la perception qu'en ont les acteurs économiques.**

Cet observatoire est réalisé en partenariat avec la Banque de France, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, la MEL, l'URSSAF et s'appuie sur différentes sources de données (statistiques, enquêtes d'opinion, revues de presse...).

Les données de cet observatoire, disponibles sous la forme d'une interface interactive sur le site de l'Agence, sont actualisées en temps réel.

Anticiper des difficultés

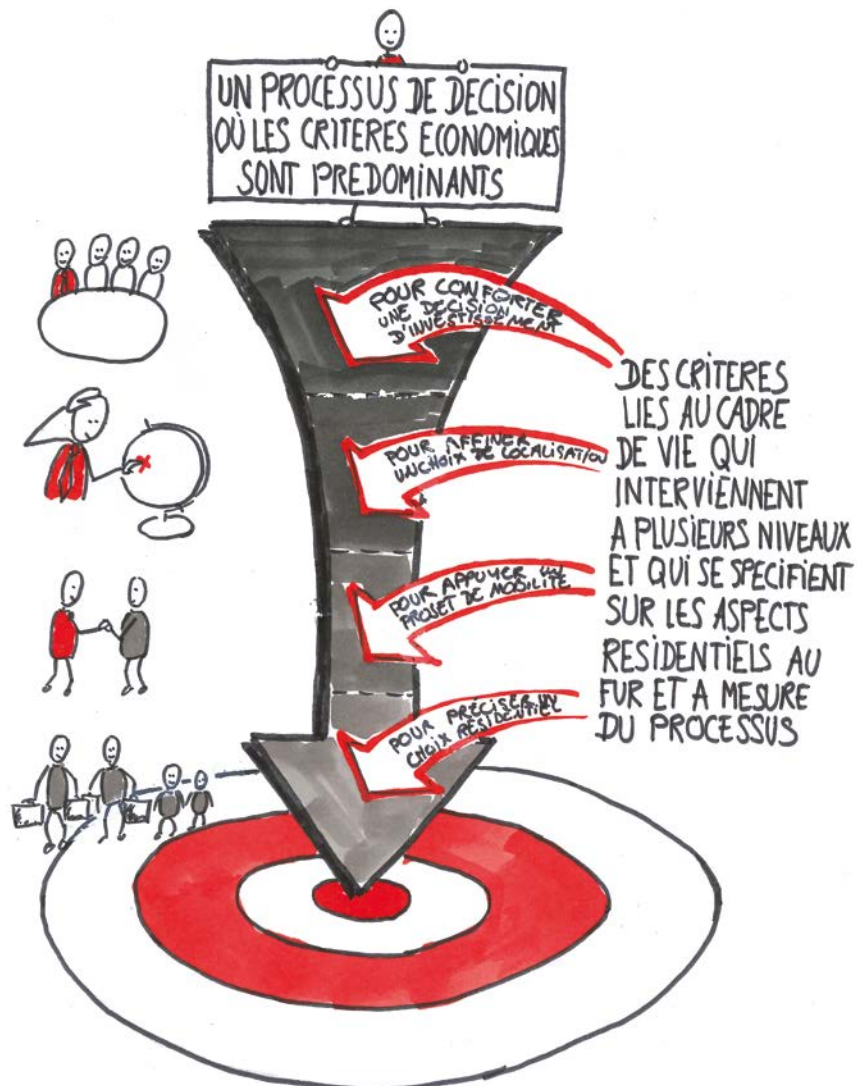
Une fois par an, une analyse des données comptables des entreprises de plus de 50 salariés, permet à l'Agence d'**identifier les entreprises du territoire potentiellement fragilisées.** Ces informations sont partagées avec les services d'appui aux entreprises de la MEL pour leur permettre d'approfondir la connaissance du tissu économique métropolitain et de cibler leur action.

Développer les réseaux

L'Agence poursuit son investissement dans les réseaux d'acteurs. Elle continue d'animer l'Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE) en partageant les études des 20 partenaires membres et en facilitant les contacts au sein du réseau, notamment lors de temps d'échanges.

Deux réunions plénières de l'OPE ont été organisées en 2022. La première, consacrée **aux questions foncières**, a permis de croiser les expertises du Cerema, de la MEL, de l'Agence ou encore de l'EPF autour **des stratégies d'acteurs, de la vacance, des gisements fonciers ou bien des friches.** La seconde plénière a mis l'accent sur **l'entreprise en tant qu'acteur et usager du territoire**, au même titre que l'habitant. Les échanges et présentations ont permis de s'interroger sur la notion de « **bien-être des entreprises** » et de **replacer l'entreprise comme actrice de la transformation du territoire.** L'Agence, la MEL, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, le réseau Alliances, les chambres consulaires... ont pu croiser leurs expertises avec celle du réseau Confluences.

Les processus de décision pour l'implantation d'activités économiques



APPUI À LA POLITIQUE DÉCHETS MÉNAGERS DE LA MEL

Tout au long de l'année 2022, l'Agence a apporté son expertise et sa connaissance du territoire pour accompagner la MEL dans l'ensemble des transitions auxquelles le territoire doit faire face en matière de gestion des déchets.

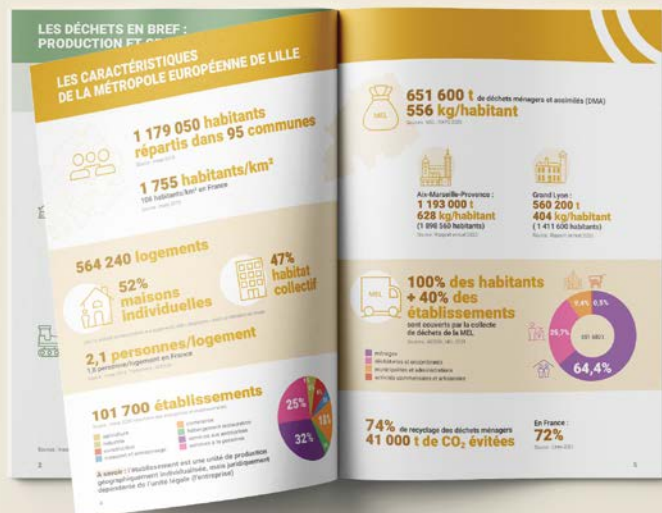
En 2021, la MEL a adopté son schéma directeur sur la gestion des déchets ménagers et assimilés et, en 2022, elle a engagé la révision de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Dans le même temps, de nouvelles règles et consignes de tri ont émergé au niveau national. En effet, depuis 2023, l'intégralité du territoire français est concerné par l'extension des consignes de tri, afin d'assurer une valorisation de chaque produit de consommation et d'éviter au maximum la production de nouveaux déchets. Cette année, les territoires doivent d'abord apporter une solution de valorisation pour le verre et en 2024, ce sera au tour des biodéchets.

« Cette publication met en avant les données et informations sur la production, la gestion et les caractéristiques principales des déchets sur le territoire de la MEL. »

Comprendre le territoire pour adapter les solutions de tri, de collecte et de valorisation

Pour répondre aux exigences et ajuster son mode de gestion des déchets, la MEL a dans un premier temps fait appel aux compétences statistiques et cartographiques de l'Agence. Une base de données socio-démographique a ainsi été constituée. Cela a permis par exemple d'établir une estimation du nombre de logements avec accès aux jardins ou espaces extérieurs liés au compost, des données importantes pour calibrer au mieux la mise à disposition de solutions de tri et de collecte des biodéchets.

L'appui de l'Agence en apport de connaissances s'est également illustré dans la **réalisation du Mémo Déchets**, en collaboration avec la Direction Déchets de la MEL. Ce document complète la collection Mémo de l'Agence, des publications pédagogiques mettant en valeur chiffres-clés, infographies et cartes sur une thématique à enjeux pour le développement du territoire.





PAV © ADULM

Cette publication met en avant les **données et informations sur la production, la gestion et les caractéristiques principales des déchets sur le territoire de la MEL**. Elle met ainsi en évidence le cycle de vie des déchets : comment sont-ils collectés, éliminés ou valorisés ? Ce support propose également des pistes pour réduire ses déchets ménagers, en lien avec les objectifs fixés par la MEL, et zoome enfin sur l'économie circulaire et le réemploi.

Le document est utilisé par les services de la MEL en support de leurs différentes actions de sensibilisation auprès des collectivités, élus et habitants, comme par exemple lors de la consultation pour la révision du PLPDMA.

Pour favoriser leur insertion urbaine et paysagère dans l'espace public, **l'Agence a rédigé un cahier de préconisations et proposé plusieurs mises en situation.**

Les Rencontres de l'Agence du mois de décembre ont mis à l'honneur ce sujet en se concentrant sur les défis en matière de gestion des déchets, et plus spécifiquement sur le tri à la source du verre. Organisé au Couvent des Clarisses à Roubaix, lieu d'initiatives autour de l'économie circulaire et du zéro déchet, l'événement a mis en lumière les enjeux métropolitains, en donnant la parole à des experts et acteurs venus d'autres territoires pour partager leurs retours d'expériences.

Formuler des préconisations pour le déploiement des points d'apport volontaire

La Métropole met en œuvre sa stratégie sur le tri à la source du verre et ambitionne d'implanter 5 000 points d'apport volontaire (PAV). Le déploiement de ce nouveau service s'effectue dans un premier temps dans les communes volontaires, soit une quinzaine en 2022, puis autant en 2023 et en 2024, ce qui permettra de couvrir la moitié du territoire d'ici à 2024. Enterrés dans le cas de projets de rénovation de l'espace public et dans les sites sensibles ou à valeur patrimoniale, les PAV seront, pour la plupart, en aérien (c'est-à-dire posés sur le sol), dispositif qui permettra de tester dans le temps leur implantation et d'en garantir la possible réversibilité en cas de dysfonctionnement.



Rencontres de l'Agence © ADULM



MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE DU PARC TERTIAIRE

En partenariat avec la MEL et les acteurs de l'immobilier, l'Agence a lancé en janvier 2022 l'observatoire du parc d'immobilier de bureaux, dont l'objectif est de chiffrer et localiser le parc tertiaire à l'échelle des 133 communes composant le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole.

Une obligation autant qu'une nécessité

Depuis 1975, la métropole lilloise dispose d'un Observatoire des Bureaux (OBM) porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui permet de connaître précisément le marché de bureaux, c'est à dire les flux composés des transactions réalisées tous les trimestres par les commercialisateurs et la construction des bureaux en comptes propres. Elle ne disposait pas à ce jour d'outil de connaissance du stock d'immobilier de bureaux, comme cela peut exister dans d'autres métropoles françaises, à l'instar de Lyon.

Cet observatoire doit permettre de répondre à différents besoins :

- **légaux** : pour répondre aux exigences d'évaluations régulières des documents de planification et d'identification de la vacance ;
- **économiques** : afin de fournir des chiffres aux investisseurs et mieux comprendre le tissu économique ;
- **de planification** : pour identifier les gisements fonciers et anticiper l'obsolescence du parc ;
- **d'accompagnement des projets territoriaux**.

Un outil à l'échelle du SCOT de Lille Métropole

Sur l'ensemble du territoire du SCOT, composé de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de communes Pévèle Carembault, **l'observatoire du parc tertiaire a pour objectif de fournir des résultats agrégés à différentes échelles :**

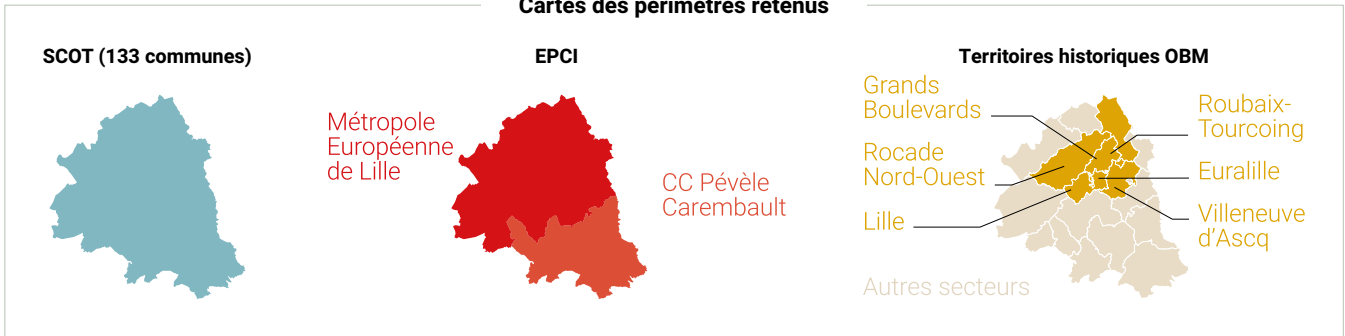
- découpage intercommunal (EPCI) et communal ;
- armature urbaine du SCOT (cœur métropolitain, villes d'appui, villes relais...) ;
- zones morphologiques des PLUi (centralité, tissu mixte dense, tissu résidentiel...) ;
- territoires de l'Observatoire des Bureaux de la Métropole, définis depuis 1975 et qui permettent de comparer l'analyse avec l'évolution du marché.

À terme, il est prévu de pouvoir réaliser des zooms sur certains espaces spécifiques, comme les parcs d'activités économiques, les sites d'excellence, certains sites d'aménagements ou encore plusieurs sites à enjeux pour les commercialisateurs.



Parc tertiaire de la Haute-Borne © Lucas Dumortier / Light Motiv

Cartes des périmètres retenus



Une démarche nécessairement partenariale

Initié par la Direction du Développement économique et de l'emploi de la MEL et les acteurs de l'immobilier, l'observatoire du parc tertiaire est piloté par l'Agence et implique des acteurs institutionnels et professionnels. En 2022, l'Agence a animé des comités techniques mensuels, rassemblant les services de la MEL et la Pévèle Carembault, la CCI Grand Lille, la Fédération des Promoteurs Immobiliers des Hauts-de-France et des commercialisateurs volontaires.

Ces différentes réunions ont permis de définir les besoins et les périmètres d'études, d'élaborer la méthodologie pour construire la base de données et d'encadrer la transmission des données confidentielles par la mise en place d'une charte liant les partenaires. Des tests méthodologiques ont été réalisés sur la Haute-Borne et Euralille pour croiser les différentes bases de données et vérifier la fiabilité de la méthodologie.

Un projet inscrit dans la durée

La première phase (2022-2023) du projet s'attache à identifier la localisation des bureaux, leurs surfaces et la vacance du parc :

- les surfaces de bureaux : surfaces traditionnellement dédiées au tertiaire, les espaces de coworking, les universités privées et les locaux médicaux et paramédicaux ;
- la vacance du parc : exprimée en taux de vacance, et prenant en compte l'ensemble des locaux non occupés, qu'ils soient disponibles à la location ou à la vente, ou sortis du marché.



Pour cela, l'outil s'appuie sur le croisement de plusieurs sources de données : données des impôts, données de l'OBM, données sur les permis de construire et de démolir, données terrain des aménageurs et acteurs de l'immobilier...

Une seconde phase du projet pourra ensuite être enclenchée pour affiner les analyses en qualifiant le parc d'immobilier de bureaux à partir d'indicateurs sur l'état de l'ensemble du parc, son type d'occupation, les prix de location et de vente des locaux, les secteurs d'activités des occupants, la fiscalité, la qualité énergétique des bâtiments...



En bref...

1 Un Mémo et des Rencontres pour suivre les évolutions du commerce

Poursuivant son travail de réflexion autour des grands enjeux commerciaux, l'Agence a réalisé un Mémo commerce. En présentant les chiffres-clés du commerce métropolitain, le Mémo rappelle son importance dans l'économie du territoire, les enjeux pour l'approvisionnement des habitants, en insistant sur les mutations en cours. Ce travail s'est notamment nourri d'une étude portée en 2020 par la Métropole Européenne de Lille, confiée au cabinet AID Observatoire.

Ces réalisations ont alimenté les Rencontres de l'Agence dédiées au commerce de proximité, qui ont eu lieu le 28 avril 2022 à la CCI Grand Lille. Cet événement a permis d'entendre la vision d'experts, Pascal Madry de l'Institut pour la Ville et le Commerce et Arnaud Ernst d'AID Observatoire, ainsi que celle d'un panel d'acteurs métropolitains.



© ADULM



2 Les présences internationales sur le territoire métropolitain

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, Hello Lille, Nord France Invest et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France, l'Agence a réalisé **5 livrets** pour rendre compte de la présence de **5 pays sur le territoire métropolitain**. Identifiés comme les principaux partenaires commerciaux et touristiques déjà en place ou à développer, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Canada ont été étudiés.

Avec une ouverture à 360°, ces livrets explorent cette présence étrangère, qu'elle soit **économique** à travers les investissements étrangers et les imports-exports, **sociaux, touristiques**, ou **culturelles**.

Grâce à une analyse de la connexion au réseau de transport européen, de la coopération internationale et de l'offre linguistique proposée, ces livrets font état de la dimension internationale du territoire.



3 Une observation approfondie de l'activité du tourisme d'affaires

La démarche engagée en 2020 avec la MEL et Hello Lille sur l'observation du tourisme d'affaires s'est concrétisée en 2022. **23 structures** accueillant des rencontres professionnelles ont partagé leurs données avec l'Agence en toute confidentialité. Les résultats ont été synthétisés dans le **Flash Tourisme n°6 de juin**, et chaque structure a pu recevoir la synthèse de son activité annuelle.

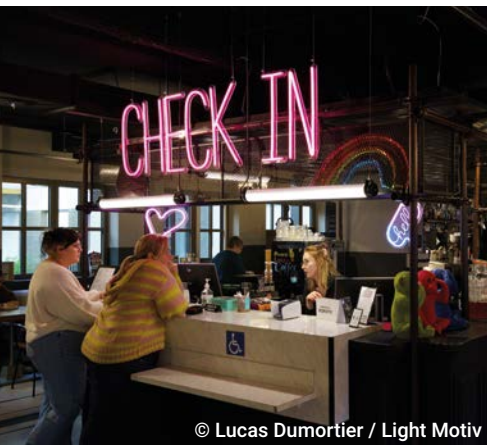
Quelques spécificités ont ainsi été mises en avant :

- une activité concentrée sur les mardis, mercredis et jeudis (62% des événements) ;
- des rencontres majoritairement sur 1 jour (68,5%) voire 2 jours (16,5%) ;
- 7 événements sur 10 organisés par des entreprises, 3 sur 10 par le monde associatif et le secteur public ; la filière s'appuyant en effet sur un fort vivier d'entreprises locales et sur son pôle d'enseignement supérieur, son CHU et la filière médicale qui en dépend ;
- les congrès rassemblent le plus de participants, les réunions intra-entreprises génèrent le plus d'événements.



4 Hôtels et résidences de tourisme : offre et projets

L'Agence réalise tous les 2 ans un état des lieux du parc métropolitain hôtelier et identifie les projets d'extension ou de création d'établissements d'hébergement touristique, en s'appuyant sur plusieurs sources : articles de presse, permis de construire, échanges avec les services des communes, aménageurs et Club hôtelier. L'analyse de 2022, synthétisée dans le **Flash Tourisme n°7 d'octobre**, fait état d'une offre de 113 hôtels et 12 résidences de tourisme auxquels s'ajoutent 8 hôtels et 1 résidence de tourisme en construction. Enfin, elle identifie divers projets programmés sur différents sites : sites commerciaux (Leroy Merlin de Villeneuve d'Ascq), sites patrimoniaux (ancienne CCI de Tourcoing, Domaine Napoléon de Tourcoing) ou sites à vocation de loisirs soutenus par la collectivité (les Prés du Hem et le site de la Motte-Cordonnier à Armentières).



© Lucas Dumortier / Light Motiv

L'OFFRE MEL EN 2022 ET L'OFFRE LILLE :

Source : ADULM - juin 2022



113
hôtels
dont 56 à Lille



12
résidences
de tourisme
dont 7 à Lille



7 926
chambres
dont 3 995 à Lille



921
appartements
dont 566 à Lille



17 242 lits
dont 8 601 à Lille



2 528 lits
dont 1 486 à Lille

CLASSEMENT MEL 2022 :

Source : Atout France - septembre 2022



**Chambres
d'hôtels**

17% Non classées
2% ★☆☆☆☆
12% ★★☆☆☆
45% ★★★☆☆
21% ★★★★☆
3% ★★★★★



**Appartements
en résidences
de tourisme**

19% Non classés
12% ★★☆☆☆
60% ★★★☆☆
9% ★★★★★



Visite Cotech - Résidence Galois du Crous de Lille, Juin 2022 © ADULM

5 Animation de l'Observatoire métropolitain du logement des étudiants

Le comité technique annuel de cet observatoire, piloté par l'Agence depuis 2018, s'est tenu en juin 2022 au sein du campus de la Cité scientifique à Villeneuve d'Ascq. Les partenaires ont pu profiter de ce temps d'échange pour partager leurs difficultés face aux séquelles laissées par la crise sanitaire et aux défis posés par l'inflation, la précarité grandissante, la crise énergétique et les enjeux environnementaux. Une visite des bâtiments réhabilités de la résidence Galois du Crous de Lille a ensuite été proposée. L'ensemble de l'actualité de l'observatoire est disponible dans la **Lettre annuelle de l'Observatoire du logement des étudiants, diffusée chaque mois de septembre.**

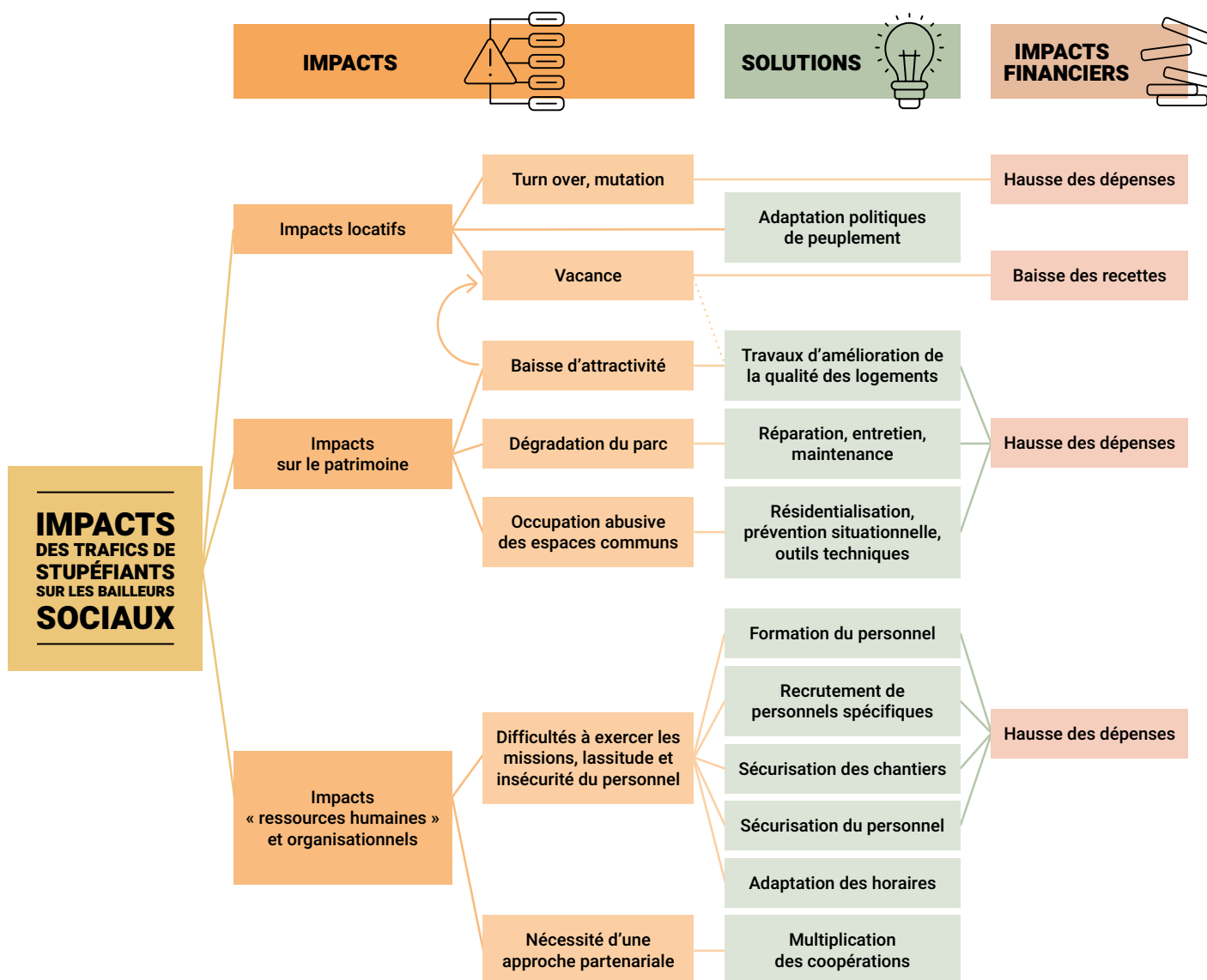
Pleinement intégrée à la démarche nationale des Observatoires territoriaux du logement des étudiants, l'Agence a également participé à la rédaction d'une publication nationale sur leur rôle. Elle est disponible sur le site de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) depuis mars 2023.

6 Observation adossée au Schéma — métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (SMSPD)

En septembre 2022, l'Agence a transmis à l'ensemble des membres du Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance, le diagnostic des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants, réalisé à partir de l'analyse des données statistiques des forces de l'ordre et d'Ilévia.

L'Agence a également poursuivi les travaux visant à qualifier les impacts des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie. Ce projet est mené avec le soutien de la MEL et de la Préfecture du Nord via le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Dans ce cadre, de nombreux entretiens avec les acteurs locaux ont été menés en 2022. L'Agence a également mobilisé l'expertise sociologique du cabinet Sociotopie, afin de développer une approche auprès des habitants des trois communes partenaires de l'étude. **L'étude et sa synthèse sont disponibles depuis avril 2023.**

IMPACTS DES TRAFICS DE STUPÉFIANTS SUR LES BAILLEURS SOCIAUX





4

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

L'Agence est engagée dans les démarches de planification et d'aménagement sur le territoire métropolitain. En tant qu'outil technique et d'animation du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole, elle a préparé en 2022 le bilan obligatoire du SCOT et elle poursuit la démarche « Territoires de projets » qui mène des réflexions stratégiques et spatialisées à une échelle infra-métropolitaine. Elle développe une connaissance fine des tissus et dynamiques urbaines, ainsi que des problématiques environnementales, notamment sur le territoire Sud des champs captants.

L'AGENCE, OUTIL TECHNIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Depuis l'approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) le 10 février 2017, l'Agence, outil technique du Syndicat mixte, développe un large programme d'actions. En 2022, il a principalement visé à l'élaboration de son premier bilan. L'Agence a également suivi, comme chaque année, les grandes étapes d'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme, notamment sur les territoires de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Animation et gestion du Syndicat mixte

L'Agence a préparé, organisé et animé les réunions du Conseil syndical, de son Bureau et de la commission partenariale Territoire Sud, qui vise à protéger les champs captants du Sud de Lille et à limiter les impacts de l'urbanisation sur la ressource en eau.

L'année 2022 a vu le conseil syndical se réunir 4 fois pour adopter une douzaine de délibérations, avec en particulier un regard spécifique sur les projets de Programme local de l'habitat (PLH) et de Plan de mobilité (PDM), tous deux arrêtés par la Métropole Européenne de Lille en juin.

En tant que Personne publique associée (PPA), le Syndicat mixte a rendu des avis sur des projets de PLU communaux (Genech) et des permis d'aménager, ou encore des permis de construire de plus de 5 000 m² de surface de plancher.

Enfin, l'Agence a assisté le Syndicat mixte dans sa participation à la Conférence régionale des SCOT, et a élaboré le projet de bilan du SCOT.

Un premier bilan du SCOT positif 6 ans après son adoption

L'article L. 143-28 du Code de l'urbanisme impose de procéder à une « analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, de réduction du rythme de l'artificialisation des sols, d'implantations commerciales [...] » six ans au plus tard après son approbation.





CHIFFRES CLEFS

1,27 M

habitants en 2018

+0,30%/an entre 2013 et 2018

+7 000

logements/an entre 2015
et 2020, pour un objectif

de +6 500 logements/an
en moyenne entre 2015 et 2035

60%

Un territoire qui conserve
un profil à dominante agricole
et naturelle, à hauteur de 60%
pour 40% de surfaces
artificialisées (habitat,
économie, infrastructures)

Une division par

2

du rythme de disparition
des espaces naturels agricoles
et forestiers : en moyenne
213 ha/an entre 2005 et 2015
contre 116 ha/an
entre 2015 et 2020

Le 30 novembre 2022, le Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole a acté l'analyse des résultats de l'application de son document cadre et a également approuvé à cette occasion le maintien en vigueur du document. Les analyses réalisées montrent que, six ans après son adoption, le bilan du SCOT est globalement positif par rapport aux objectifs et recommandations qu'il formule.

Les trajectoires socio-démographiques sur lesquelles il s'appuie en termes d'évolution de la population, des ménages et de l'emploi à l'horizon 2035 sont cohérentes par rapport aux projections observées entre 2015 et aujourd'hui.

Les mises en œuvre en matière de production de logements et de développement économique concordent avec les objectifs du SCOT, avec en particulier une forte mobilisation des processus de « renouvellement urbain ».

En matière de mobilité, même si elles sont positives, les évolutions entre 2015 et 2020 n'étaient pas encore au rendez-vous des objectifs affichés dans le SCOT, concernant les mobilités alternatives à la voiture utilisée « seule ». Toutefois, les autorités organisatrices de mobilité du territoire se sont récemment engagées dans des plans très ambitieux, en particulier concernant le développement du vélo et des transports collectifs, à travers le Schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT). La crise sanitaire mondiale est cependant venue fortement perturber les systèmes et les pratiques de mobilité depuis 2020.

Concernant la préservation de l'environnement et du cadre de vie, les démarches et mises en œuvre évoluent positivement au sein des territoires, avec des améliorations notables et des ambitions de plus en plus fortes affichées dans les politiques publiques.

Enfin, les analyses relatives au compte foncier défini dans le SCOT sont particulièrement positives. Elles font état, dès cette première étape à 6 ans, d'une sobriété affirmée respectant et allant bien au-delà des préconisations formulées. Ceci s'affirme aussi bien en termes d'extension urbaine (1/3 de l'extension maximale autorisée a été consommée), qu'à travers un taux de renouvellement urbain particulièrement important.



© Vincent Lecigne / MEL



TERRITOIRE DE PROJETS DEÛLE PARTAGÉE

Deux temps forts, destinés à l'échange et à la co-production, ont rythmé la démarche Territoire de projets Deûle partagée en 2022 : l'atelier-esquisse « Imaginer la Deûle partagée » et la visite in situ « Le territoire de la Deûle : des enjeux pour notre métropole ».

Le territoire de la Deûle constitue un secteur-clé pour revaloriser la présence de l'eau sur la métropole. Il porte des enjeux d'échelle métropolitaine, mais également régionale, voire européenne avec le projet de la liaison Seine Escaut. La reconquête urbaine et paysagère en cours sur le secteur « Bords de Deûle », mais également la protection de la ressource en eau potable au cœur de la démarche « Gardiennes de l'eau », en sont les parfaites illustrations.

L'atelier « Imaginer la Deûle partagée »

Dans le cadre de cette démarche et pour ces nombreuses raisons, l'Agence a organisé en 2022 un temps de travail et d'échange spécifique mené avec le club Projet Urbain et Paysage de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Chaque année, ce club explore des questions territoriales et urbaines à travers une problématique posée par une

agence d'urbanisme et ses partenaires sur un territoire donné. Cette fois, des experts de 20 agences venus de partout en France se sont déplacés sur site pendant 3 jours, pour apporter leur regard sur les 34 kilomètres de la Deûle et ses alentours. Initié par une visite in situ en octobre 2021, l'atelier-workshop s'est déroulé du 23 au 25 mars 2022.

L'atelier « Imaginer la Deûle partagée » s'est interrogé sur les conditions et moyens à mettre en œuvre pour un partage harmonieux de la Deûle et de ses abords. Réunis pour un travail créatif de co-production, les participants ont apporté leurs expertises pour passer d'une somme de projets à une vision d'ensemble à horizon 2050. Pour ce faire, ils ont pu s'appuyer sur les acteurs du territoire associés à la démarche : la Métropole Européenne de Lille, Voies Navigables de France (VNF) et Ports de Lille mais également sur des productions préparées par l'Agence. Le Portrait de Territoire de projets Deûle partagée, composé de cartes et d'indicateurs-clés sur diverses thématiques (démographie, foncier, emplois, mobilité, environnement...), leur a ainsi permis d'appréhender les caractéristiques propres au territoire. Ce document mis à disposition des participants a été ensuite diffusé à l'ensemble des acteurs afin d'accompagner les multiples réflexions portées sur ce secteur.

Ce travail exploratoire a abouti à une présentation des travaux devant les élus et partenaires associés, au Colysée de Lambersart. Par la suite, un livrable faisant la synthèse des propositions apportées, a été publié par l'Agence ; et diffusé aux acteurs du territoire et partenaires du projet.



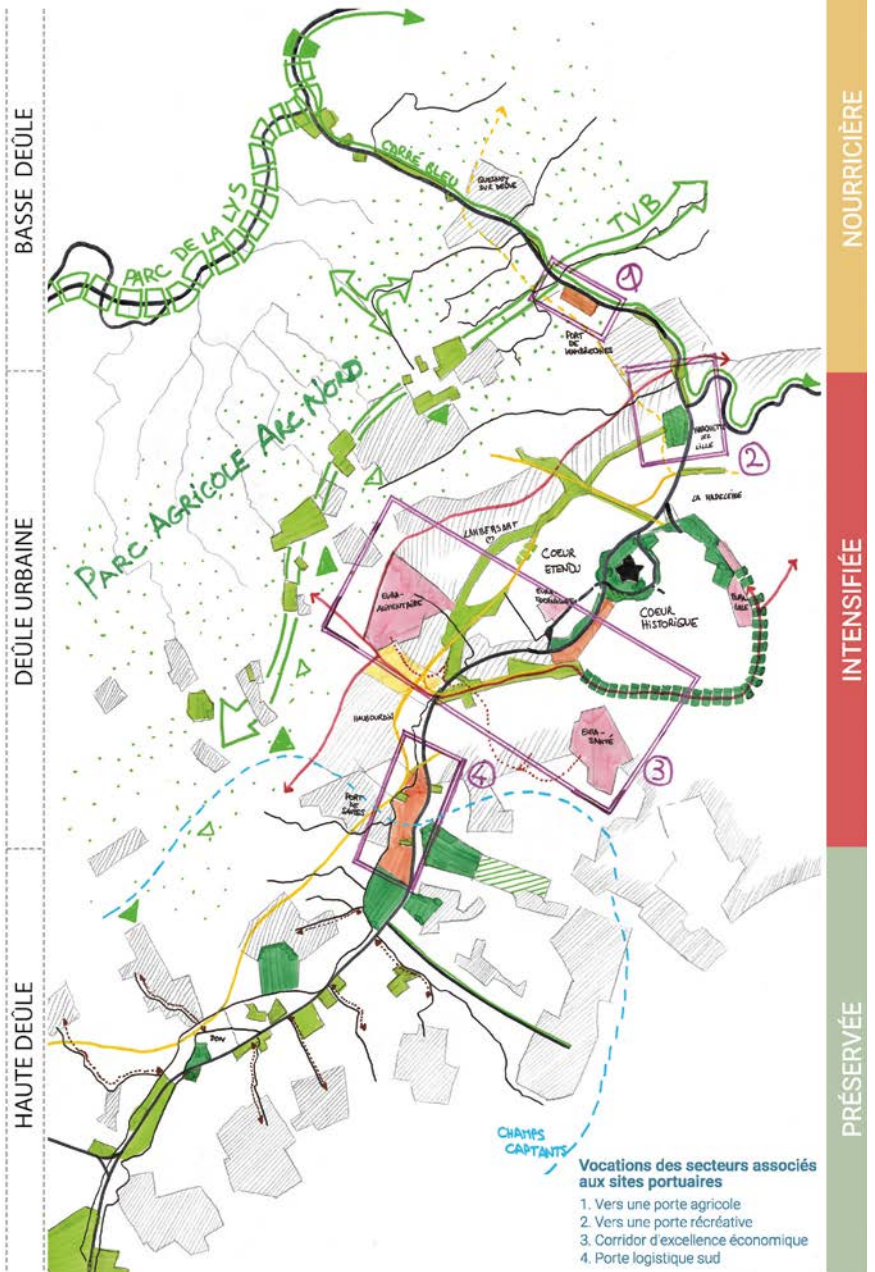
Visite in situ « Le territoire de la Deûle : des enjeux pour notre métropole » © ADULM

Visite in situ « Le territoire de la Deûle : des enjeux pour notre métropole »

Dans l'objectif de prolonger ces échanges, l'Agence et la Métropole Européenne de Lille ont organisé une visite in situ sur la Deûle, le 21 octobre 2022, en présence des Présidents de la MEL et de l'Agence, des élus des communes traversées par la voie d'eau, mais également des représentants de Ports de Lille et de VNF. L'eau a été, durant ce temps d'échange, le fil conducteur permettant de tisser le récit territorial. Cette visite en péniche, de Wambrechies au parc Mosaïc, commentée par les différents participants, a permis de redécouvrir les 3 grandes séquences urbaines et paysagères de la Deûle que sont la Haute Deûle, la Deûle urbaine et la Basse Deûle. Ce temps fort était l'occasion de partager les projets de développement en cours et à venir sur ses rives, mais également d'échanger sur les enjeux liés à cet équipement structurant, au regard de la mise en œuvre prochaine du Canal Seine Nord Europe.

En perspective : l'atelier de la Deûle urbaine Sud

Afin d'approfondir ces réflexions, l'Agence organise en 2023 une série d'ateliers territoriaux centrés sur le secteur de la Deûle urbaine Sud, au croisement des villes de Lille, Lomme, Loos et Sequedin. L'objectif : produire un état des lieux partagé, identifier les enjeux de développement et faire émerger les ambitions communes sur ce secteur à révéler, à horizon 2050.



À NOTER

Pour consulter sur notre site internet le « Portrait de Territoire de projets » Deule partagée, scannez le QR code ci-contre :



ÉTAT DES LIEUX DE LA VACANCE À ROUBAIX, DANS LA CADRE DU PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE ROUBAIX

Au cœur des stratégies opérationnelles du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), les espaces vacants constituent un enjeu stratégique pour Roubaix. C'est pourquoi l'Agence, la MEL et la Ville de Roubaix ont engagé un état des lieux des différents espaces vacants présents sur ce territoire.

S'inscrivant parmi les quatre leviers d'intervention du PPA du territoire de Roubaix, la gestion stratégique des friches et autres espaces vacants constitue un objectif structurant pour accompagner le développement du territoire roubaisien et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Ces travaux s'inscrivent pour l'Agence en continuité de l'étude « *Une approche renouvelée des lieux vacants dans la métropole lilloise* » et de la démarche « *Territoire de projets* » Pôle métropolitain Nord-Est.

La construction d'une approche objective et globale de la vacance

La collaboration de différents partenaires pour cette étude, que sont l'Agence, la MEL et la Ville de Roubaix, ont permis d'associer différentes approches et données sur la matière immobilière et foncière du territoire. Celles-ci ont mobilisé des sources d'informations et de données qui, par leur nature et leur mode de constitution, sont peu amenées à dialoguer, surtout à cette échelle. Vacance ou lieux vacants, ces termes réunissent des réalités très différentes selon la durée d'inoccupation, mais également la nature des biens bâtis ou terrains vacants. Afin de rendre compte de sa diversité, les trois typologies fonctionnelles (résidentielle, économique et foncière) ont été observées, permettant ainsi de donner une vue d'ensemble de ce phénomène à l'échelle de la commune.

L'étude, un préalable indispensable à la stratégie foncière

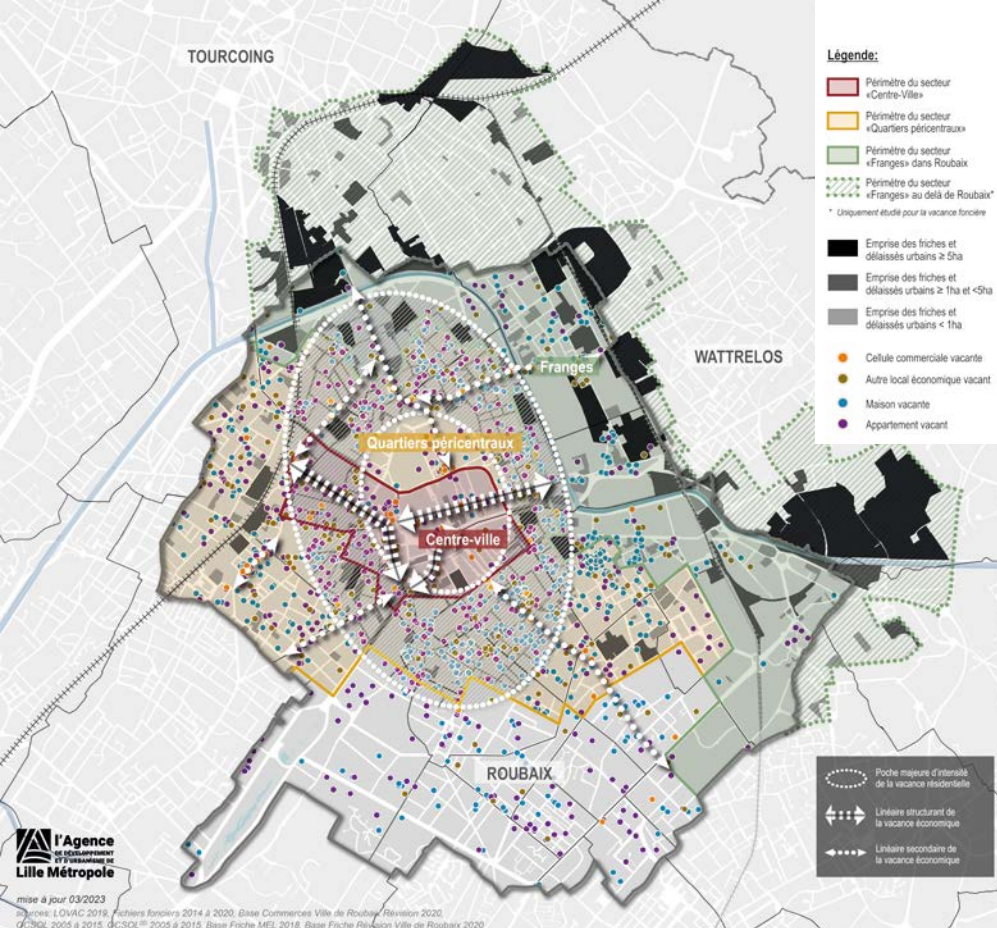
La stratégie foncière autour du potentiel des espaces vacants doit constituer un outil au service des différentes stratégies urbaines en assurant leur déploiement coordonné. En dégageant les enjeux et priorités d'intervention, elle constitue également une aide à la décision auprès des élus et des acteurs de l'aménagement et du foncier. Afin d'alimenter cette stratégie, une première étape d'état des lieux de la vacance a permis de quantifier, caractériser, localiser et contextualiser les différentes formes de vacance à l'échelle du territoire de Roubaix.

Une connaissance partagée et actualisée du phénomène de la vacance

Lors de la restitution en comité technique auprès de l'ensemble des partenaires du PPA de Roubaix, au second trimestre 2022, l'Agence et la MEL ont partagé un diagnostic consolidé des différentes formes de la vacance en termes de stocks et de flux, afin de donner les clés de compréhension sur son évolution et ses spécificités. Ce diagnostic révèle notamment que les difficultés rencontrées à Roubaix ne résident pas uniquement dans le stock

« La vacance est un phénomène en perpétuelle mutation, à la fois actif et mouvant. »





CHIFFRES CLEFS

Ville de Roubaix

3

typologies de la vacance :
résidentielle, économique, foncière

2 100

logements vacants :
(parc privé et social confondus en 2019)
avec 2/3 d'appartements
et 1/3 de maisons

790

locaux économiques vacants :
(toutes activités confondues en 2020) avec
1/2 de bureaux vacants et 1/3
d'activités commerciales vacantes

121 ha

de friches et délaissés urbains :
(toutes surfaces confondues en 2015,
avec ou sans programmation à venir)
soit presque 10% de la superficie
du territoire de Roubaix

3

situations urbaines spécifiques :
centre-ville, quartiers péricentraux, frange

global de lieux vacants, mais dans le phénomène de concentration et d'accumulation d'une variété de manifestations de la vacance. De plus, celles-ci se caractérisent différemment selon les situations urbaines rencontrées. Tandis que le centre-ville accueille les formes de vacance les plus visibles participant à la dévalorisation de l'image de la ville, les quartiers péricentraux en cumulent une diversité d'expressions, chacune contribuant activement à la déqualification du cadre de vie des habitants. Les franges, quant à elles, et ce malgré une maîtrise foncière par des professionnels du foncier, affichent toujours à la grande échelle les stigmates visibles de la désindustrialisation du territoire.

Une stratégie foncière adaptée et raisonnée, face à la diversité des espaces vacants

Cette diversité du phénomène, des géographies et des acteurs que convoque la vacance sur l'ensemble du territoire roubaisien, montre bien la nécessité d'une approche transversale. Cela suppose en contrepartie, la mise en place d'une stratégie contextualisée et différenciée, à la fois spatialement et dans le temps, capable de prioriser les interventions, tout en assurant une gestion adaptée des espaces en attente. Cette stratégie est d'autant plus nécessaire que la loi Climat et résilience et l'objectif Zéro Artificialisation Nette va renforcer la pression foncière sur les grandes métropoles et faire de ces espaces un véritable enjeu de territoire.

« Il ne s'agit pas de traiter la vacance, pour "régler le problème de la vacance", mais d'en disposer, comme une opportunité de répondre à un besoin actuel ou futur du territoire et de ses habitants. »

Les prochaines étapes

En 2023, l'Agence poursuivra son accompagnement aux côtés des différents signataires de la convention PPA. Elle assurera la diffusion de l'étude auprès des équipes mandatées sur les champs de la stratégie foncière et urbaine.



En bref...

1 — Élaboration du premier PLU intercommunal de la Pévèle Carembault

Depuis 2018, l'Agence accompagne la communauté de communes Pévèle Carembault via un partenariat pluriannuel. L'expertise en planification territoriale et urbanisme réglementaire de l'Agence est notamment sollicitée pour l'élaboration du premier PLU intercommunal pévélois, prescrit en décembre 2021.

L'année 2022 a ainsi été marquée par le lancement du PLUi et de sa phase diagnostic. Réalisé par l'Agence, ce portrait transversal souligne les nombreux défis d'aménagement de ce territoire d'ancrage rural à l'attractivité croissante.

Ce travail a été jalonné par l'animation régulière, par l'Agence et l'intercommunalité, d'ateliers participatifs à destination des élus et techniciens pévélois. En variant les thématiques (habitat, économie, environnement, foncier) et les formats (groupes de débats, exercices de mise en situation, « cartes sur table »), cet ambitieux volet de concertation a permis aux 38 communes de débattre des outils et leviers d'actions à mettre en œuvre dans les prochaines étapes du PLUi, et de préparer le terrain pour 2023 et la concertation du public.

2 Aire d'alimentation des captages

L'Aire d'alimentation des captages (AAC) du Sud de Lille correspond au périmètre de protection des captages d'eau potable, au sein duquel la nappe de craie se recharge par infiltration directe des eaux de pluie. De fait, le développement sur ce territoire a un impact direct sur la qualité et la quantité de la ressource en eau. Ce périmètre concerne 37 communes des deux intercommunalités du SCOT : 26 communes « Gardiennes de l'eau » de la MEL et 11 communes de Pévèle Carembault.

L'Agence assure le secrétariat et l'animation de la Commission Partenariale (COMPAR) spécifique à l'AAC et de son comité technique mensuel. Les objectifs de cette instance sont multiples : contribuer à la traduction des orientations du SCOT sur ce secteur, émettre un avis sur les plans, programmes et projets sur le territoire de l'AAC, contribuer à la démarche Territoires de projet du SCOT, partager et faire évoluer les connaissances.

En 2022, la COMPAR s'est réunie 3 fois pour analyser 5 projets, notamment sur la ZAC Eurasanté à Loos.



3 — Implication dans la Conférence des SCOT des Hauts-de-France

L'Agence s'est fortement impliquée dans les travaux sur la cohérence de l'aménagement à une échelle régionale, en particulier dans la Conférence des SCOT des Hauts-de-France présidée par le SCOT de l'Arrageois.

Issue de la loi Climat et Résilience, la Conférence a permis de stabiliser une contribution commune à l'ensemble des 48 SCOT régionaux exprimant les attentes des territoires dans l'évolution du SRADDET. Pour répondre aux objectifs ambitieux à intégrer dans les documents de planification et d'urbanisme, notamment la Zéro Artificialisation Nette (dit « ZAN ») en 2050. Sur base d'échanges techniques et politiques en 2022, ce travail a mis en avant les sujets de sobriété foncière, de renouvellement urbain... mais également les difficultés d'application de la loi à travers ses contours actuels.





4 Mieux connaître le stationnement privé

Le stationnement automobile est une composante de l'espace public, mais également une fonction essentielle des espaces privés, au croisement des enjeux de mobilité et de foncier. En 2022, **l'Agence et le CEREMA ont allié leurs compétences pour élaborer une méthode innovante de connaissance de l'offre en stationnement privé à partir des fichiers fonciers.**

Cette première approche apporte un regard sur une thématique qui revêt une nouvelle dimension à l'heure du « Zéro Artificialisation Nette ». Elle a permis d'identifier 750 000 places pour plus de 1 400 hectares dédiés au stationnement automobile sur le territoire du SCOT. Au vu de son potentiel, cette méthodologie est en cours de consolidation, en particulier concernant les surfaces en lien avec les locaux d'activités.

5 Charte des espaces publics métropolitains

La MEL dispose, depuis 2007, d'une charte de qualité de l'espace public élaborée avec l'Agence. Afin de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques actuels, et en lien avec les stratégies métropolitaines, la révision de ce document s'est déroulée durant cette année 2022, avec le concours de l'Agence. La rédaction, réalisée dans un cadre de dialogue et de partage avec les communes, a permis de produire une charte à la fois mesurable (car s'appuyant sur des indicateurs) et engageante (car organisée autour d'objectifs communs partagés).

La version adoptée par le Conseil métropolitain du 16 décembre 2022 réorganise les objectifs autour de trois ambitions : favoriser le développement d'une mobilité bas carbone, développer des espaces agréables à vivre, partager et contribuer à la résilience du territoire.

Il s'agit désormais de « faire vivre la charte » pour accompagner au mieux l'évolution et l'adaptation des espaces publics métropolitains.





5

TRANSITIONS ET PROSPECTIVE

Les transitions s'accélèrent dans un monde où se multiplient les interdépendances. Tous les acteurs du territoire sont amenés à explorer d'autres manières d'observer, d'analyser et d'agir...

L'Agence engage des démarches de prospective qui invitent « à penser autrement », avec toutes les parties prenantes du territoire et en particulier avec les habitants. Elle explore de nouveaux modes de faire, de coopérations qui donnent sens aux politiques publiques et au vivre ensemble. Envisager le bien vieillir, le bien-être territorial, sont autant de projets qui animent le projet de l'Agence.

FOCUS

RÉSILIENCE TERRITORIALE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

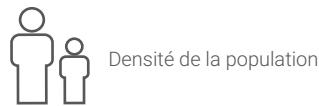
Dans le cadre de sa mission d'accompagnement du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Métropole Européenne de Lille, et en particulier de l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050, l'Agence a poursuivi en 2022 ses travaux ayant trait à la résilience territoriale et à l'adaptation au changement climatique.

Atlas des îlots de chaleur urbains de la métropole lilloise

L'Agence a publié en novembre 2022 un atlas des îlots de chaleur urbains (ICU) de la métropole lilloise. Cet atlas expose dans une première partie les facteurs explicatifs des ICU se rapportant aux matériaux, à l'activité anthropique (déplacements motorisés et réseaux de chaleur urbains) et aux facteurs morphologiques de la ville (formes urbaines et exposition au soleil). Puisque les villes se caractérisent par un habitat dense et une concentration des activités anthropiques, les espaces de nature se font plus rares et la minéralité explique la conservation de la chaleur, particulièrement en période caniculaire. Dans une deuxième partie, l'atlas présente une approche des ICU en termes d'aléas et de risques. Les aléas ICU se définissent comme des événements de forte chaleur (canicule) ayant pour effet le réchauffement d'intensité variable d'une partie des tissus urbains. Pour développer une approche par les risques, il s'agit de croiser la notion d'aléa avec l'enjeu sanitaire, à savoir la population résidentielle exposée aux ICU. Le croisement des aléas ICU avec la densité de la population détermine trois niveaux de risques :

- un risque ICU fort résultant du croisement des aléas ICU très élevés et d'une population très élevée ;
- un risque ICU moyen résultant du croisement des aléas ICU très élevés et d'une population élevée à moyenne et du croisement des aléas élevés avec une population de très élevée à moyenne ;
- un risque ICU faible résultant du croisement des aléas ICU avec les autres catégories de densité de la population.

Catégorisation des risques ICU à partir de l'analyse croisée des aléas et des enjeux (densité de la population)



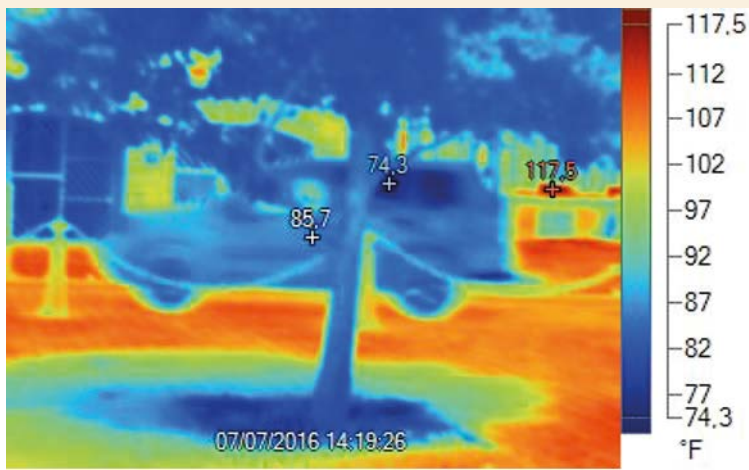
Type d'aléa

	Très élevée	Élevée	Moyenne	Faible
Très élevé Route Tissus collectifs	Risque ICU fort	Risque ICU moyen	Risque ICU moyen	Risque ICU faible
Élevé Espace ouvert minéral Autres emprises collectives Immeubles espacés Emprises hospitalières Tissu urbain dense Complexes culturels et de loisirs Zones en mutation non bâties Activité industrielle et commerciale Tissu urbain espacé	Risque ICU fort	Risque ICU moyen	Risque ICU moyen	Risque ICU faible
Faible Zones en mutation bâties Espace ouvert naturel Complexes sportifs et terrains de sports bâtis et non bâtis Espace bâti isolé	Risque ICU faible	Risque ICU faible	Risque ICU faible	Risque ICU faible

■ risque ICU fort ■ risque ICU moyen ■ risque ICU faible

Source : ADULM

La carte des risques ICU de la MEL met en évidence les zones à enjeux sanitaires élevés, comme les tissus collectifs caractérisés par leur forte minéralité et la densité de leur population.



« Près des deux-tiers de la population de la MEL est concernée par un risque d'ICU, dont 23% exposée à un risque fort. » »

Au total, c'est près des deux-tiers de la population de la MEL qui est concernée par un risque d'ICU, dont 23% exposée à un risque fort.

Les cartes aléas et risques sont téléchargeables pour chaque commune de la MEL dans la rubrique « Portraits de communes » du site internet de l'Agence, catégorie Climat.

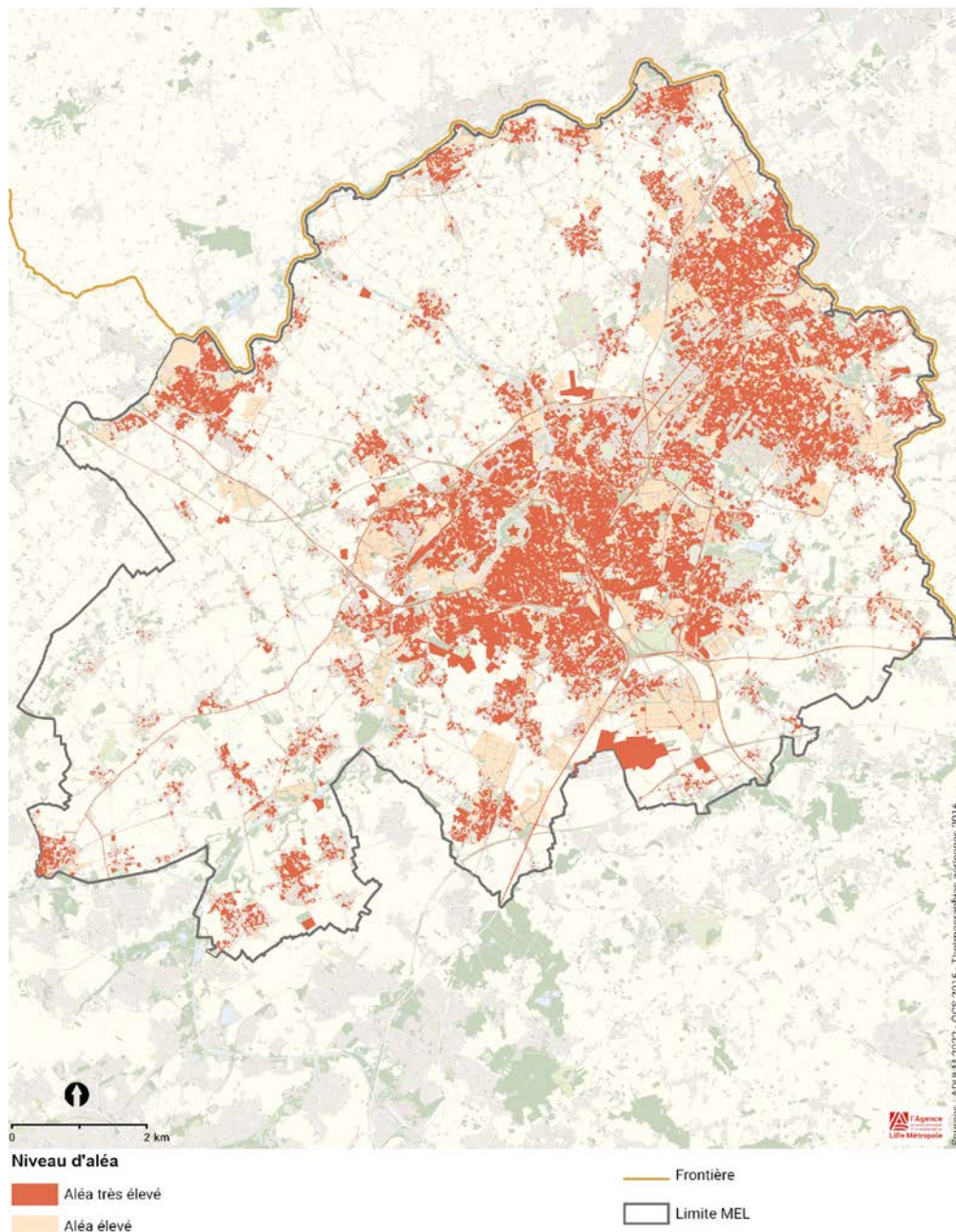
ALÉAS ICU DE LA MEL (PAR MODÉLISATION DES DONNÉES À PARTIR DES PHOTOS AÉRIENNES THERMOGRAPHIQUES - 24 ET 25 AOÛT 2016)

Storymap « Cap vers la neutralité carbone »

Engagée depuis plusieurs années sur l'urgence climatique, l'Agence a mis en ligne à l'occasion de la COP 27 sur le climat, une storymap pédagogique intitulée « Cap vers la neutralité carbone ». Cette page web racontant un récit porte sur deux axes majeurs : la neutralité carbone et la résilience territoriale.

Elle expose les enjeux liés à l'eau, au climat et l'ensemble des travaux produits par l'Agence sur ces sujets. Concernant la neutralité carbone, l'Agence présente les textes et objectifs issus de l'Accord de Paris et rend disponible ses publications sur le potentiel de séquestration carbone de la MEL (secteur UTCATF - Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et forêts), ainsi qu'un benchmark réalisé sur les fonds de compensation carbone. Concernant la résilience territoriale, l'Agence initie une réflexion sur l'imperméabilisation des sols, en lien avec la ville perméable, les ICU et le potentiel de renaturation de la métropole via l'atlas des espaces imperméabilisés. La storymap fait également référence à la trame brune, une carte des espaces perméables en continu sur la métropole.

Dans le cadre de son programme de travail 2023-2024, l'Agence poursuit ses travaux sur les enjeux climatiques et le contenu de la storymap sera actualisé en conséquence.



LES ENJEUX DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE ET PRISE EN COMPTE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis 2020, l'Agence soutient la Métropole Européenne de Lille dans sa démarche de santé environnementale. Dans un cadre partenarial, l'Agence mène des travaux avec l'Université de Lille visant à accroître les connaissances sur les inégalités sociales et environnementales de santé pour agir en faveur de leur réduction.

Finalisation de la phase 1 : création et analyse de l'indicateur composite en santé environnementale

Le projet se décline en deux phases. La première vise à la création d'un indicateur composite en santé environnementale selon une approche basée sur deux concepts clés : la vulnérabilité des territoires et leur capacité de résilience.

En 2022, la validation des bases de données et la réalisation des traitements statistiques nécessaires à la création des deux indices de vulnérabilité et de résilience ont été réalisés. Ces deux indices couvrent l'intégralité du territoire du SCOT de Lille Métropole et sont exprimés à l'échelle des Iris (unité de découpage territorial).

L'analyse conjointe de ces deux indices permet de classer les territoires selon leur vulnérabilité et leur capacité de résilience en quatre classes :

- **des territoires fragiles**, présentant une plus faible capacité de résilience et une plus grande vulnérabilité que les autres territoires ;
- **des territoires fragiles avec une capacité à mobiliser des ressources**, territoires vulnérables mais avec un potentiel de résilience élevé comparativement aux autres ;
- **des territoires à surveiller**, caractérisés par une vulnérabilité relativement faible mais une capacité de résilience moins présente que dans le reste ;
- **des territoires résilients** qui combinent à la fois un fort potentiel de résilience et une faible vulnérabilité au regard des autres Iris du SCOT.

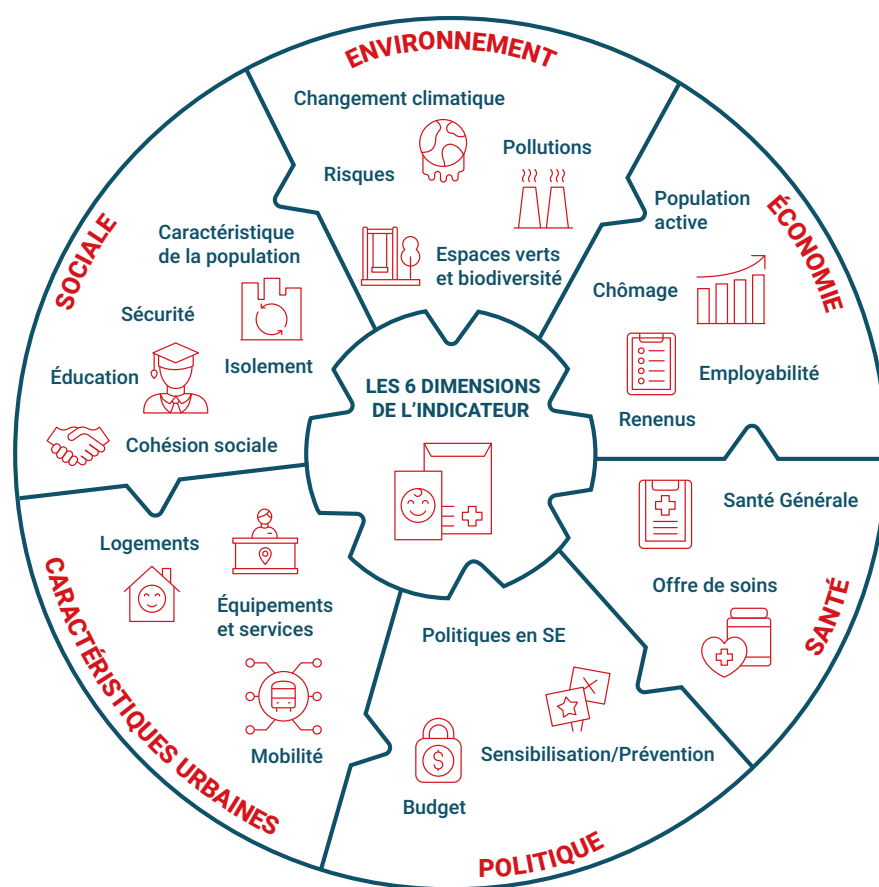
Cette approche apporte de nouveaux éléments dans la compréhension et dans l'analyse des fragilités des territoires, pour accompagner la priorisation de l'action publique face aux enjeux de santé environnementale.



Démarrage de la phase 2 : expérimentation à l'échelle des projets d'aménagement

Afin d'affiner l'analyse produite en phase 1 et de comprendre la manière dont les projets d'aménagement peuvent contribuer à l'atténuation des inégalités sociales et environnementales de santé, une deuxième étape de la démarche a été amorcée en 2022.

Cette étape permet d'interroger des propositions d'aménagement, au regard des inégalités de santé et à partir des éléments apportés par l'indicateur composite. L'objectif principal est de projeter les orientations et éléments de programme de ces projets, pour vérifier leur impact sur les enjeux prioritaires identifiés en phase 1. **Une expérimentation est ainsi menée autour de deux projets d'aménagement dans les secteurs de Léna-Mexico à Lille et du Cul-de-Four à Roubaix.** Les résultats de ces expérimentations menées en étroite collaboration avec les porteurs de ces projets (MEL, ville de Lille, ville de Roubaix, aménageurs...) sont attendus au premier semestre 2023.



Des travaux réalisés via un projet de thèse CIFRE

Depuis novembre 2020, l'Agence accueille une doctorante en contrat CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) pour une durée de 3 ans autour de la réalisation d'une thèse : « Développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement, atténuation des vulnérabilités et renforcement de la résilience des systèmes territoriaux ». Ces travaux sont encadrés scientifiquement par les équipes du laboratoire des Sciences Végétales et Fongiques de l'Université de Lille qui pilote depuis près de dix ans l'axe de recherche SIGLES (Systèmes d'information géographique et liens environnement-santé).

CHIFFRES CLEFS

2

concepts-clés :
vulnérabilité et résilience

6

dimensions

84

variables intégrées

559

Iris cartographiés

30

experts associés

36

mois : durée de la thèse CIFRE

POLITIQUE DE LA VILLE : UNE AGENCE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020 prolongé jusque fin 2023, l'Agence est missionnée par la MEL pour réaliser l'observation des quartiers de la politique de la ville (QPV). Cette mission comprend plusieurs volets.

L'observation du chômage

L'Agence a réalisé une observation des évolutions du chômage dans les QPV entre 2019 et 2021, au cœur de la crise sanitaire. La publication est issue d'un travail partenarial avec la MEL, Pôle emploi, l'Insee, Compétences et emploi, la Région Hauts-de-France et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Ce travail a fait l'objet d'une publication en mai 2022. Il a été présenté aux acteurs de la politique de la ville en juin.

L'observation de la mixité sociale et scolaire

L'Agence a mené un travail d'observation de la mixité sociale dans les établissements scolaires des QPV, complété par une observation à l'échelle du SCOT de Lille Métropole.

Ce travail a 3 objectifs :

- observer le degré de mixité sociale dans les établissements du SCOT et des QPV ;
- identifier le lien entre ségrégation sociale et réussite scolaire ;
- dresser un panorama des politiques en faveur de la réussite scolaire dans les QPV.



La publication a été réalisée dans le cadre d'un travail partenarial avec la MEL, l'Éducation nationale, le Département, les Cités éducatives de la MEL, l'IREV (Centre de ressources politique de la ville) et l'Université de Lille.

Elle fera l'objet d'une publication et d'une présentation lors de Rencontres de l'Agence au premier semestre 2023.

L'Agence a également animé un atelier avec les étudiants du master « Villes et nouvelles questions sociales » de l'Université de Lille. Les étudiants ont conduit une analyse sociologique sur les choix scolaires des parents grâce à une enquête de terrain portant sur 3 écoles de Roubaix. Le livrable a été présenté par les étudiants au premier trimestre 2023.

L'observation des quartiers sortis de la politique de la ville en 2015 : les quartiers de veille active

Fin 2014, les quartiers de 17 communes de la MEL qui étaient dans la géographie prioritaire de la politique de la ville en sont sortis et ne bénéficient plus des dispositifs associés. Ils font partie des « quartiers de veille active ».

L'Agence a réalisé un travail spécifique d'observation et d'analyse du devenir de ces quartiers : sur le niveau de difficultés sociales et leurs évolutions, les poches de pauvreté, l'impact du retrait des dispositifs et la gestion de ce retrait par les communes.

La feuille de route de ce travail, co-construite avec les acteurs de la politique de la ville des communes concernées, s'appuie à la fois sur des analyses statistiques et sur des rencontres avec les acteurs de terrain. Il a été complété par la



© Alexandre Traisnel / MEL

création d'un portail cartographique dynamique recensant l'ensemble des zonages administratifs, services publics, acteurs sociaux présents sur le territoire.

Ce travail a été présenté aux acteurs de la politique de la ville et a fait l'objet d'une publication en juin 2022.

L'observation de l'évolution sociale des quartiers politique de la ville depuis 2015

Dans le cadre de la fin du Contrat de ville, l'Agence a réalisé une observation des évolutions sociales des quartiers de la politique de la ville depuis le début du Contrat de ville, avec notamment des comparaisons avec les autres quartiers de la MEL. Les analyses portent sur un large champ de thématiques (population, pauvreté, mixité sociale, éducation, emploi...).

Ce travail a également été présenté aux acteurs de la politique de la ville en juin 2022.

Dans le prolongement de ce travail, l'Agence a rédigé une note sur les incohérences de la géographie prioritaire. Il s'agit d'attirer l'attention sur le traitement non homogène des territoires à l'échelle nationale, les spécificités locales du territoire liées à son passé industriel et non prises en compte dans la définition des QPV et enfin sur les évolutions sociales récentes des quartiers.

Cette note a été transmise en juin 2022 via la MEL aux services de la Préfecture.

L'animation des ateliers « vécus de quartiers »

Afin d'éclairer les partenaires du Contrat de ville dans le cadre de l'écriture du prochain contrat, l'Agence a proposé et animé 6 ateliers « vécus de quartiers » ayant rassemblé 150 acteurs de terrain.

L'objectif était d'aller en proximité des acteurs pour compléter l'observation statistique des QPV grâce à leur connaissance fine du terrain, et porter une stratégie métropolitaine grâce à leurs visions croisées.

Les résultats ont été synthétisés par l'Agence et présentés lors du comité de pilotage du Contrat de ville de décembre 2022.

« **L'Agence a également animé un atelier avec les étudiants du master « Villes et nouvelles questions sociales » de l'Université de Lille.** »



Atelier Wattrelos © ADULM



Atelier Seclin Ronchin Wattignies © ADULM

LOGEMENT D'ABORD : OBSERVATION SOCIALE

Depuis 2019, l'Agence est missionnée par la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) pour réaliser une observation sociale dans le cadre de la mise en œuvre métropolitaine de la politique du Logement d'abord.

Cette mission est composée de deux volets.

Approche quantitative

Une approche quantitative permet de donner le niveau des enjeux et de suivre la montée en puissance des dispositifs. En 2022, l'Agence a ainsi actualisé et analysé les principales données sur les personnes sans domicile et en difficulté vis-à-vis du logement : données du SI-115 et du SI-SIAO issues de la Coordination mobile d'accueil et d'orientation (CMAO), données de la plateforme Résorption Bidonville, données issues du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, la demande de logement social et les places d'hébergement.

Dans ce cadre, l'Agence a également participé aux travaux pour la mise en place de l'outil **Synchro** porté par l'association Action Tank Entreprises et Pauvreté qui vise à mettre en œuvre et à animer un tableau de bord mensuel de suivi des personnes sans-domicile ou vulnérables vis-à-vis du logement. Il est prévu que l'Agence devienne, avec la CMAO, co-animatrice de cet outil à partir de 2023.

Approche sociologique

Une approche sociologique est réalisée auprès d'un public concerné par la politique du Logement d'abord afin d'analyser finement leurs problématiques. Ce travail porte un regard sur les parcours des personnes et la manière dont la feuille de route métropolitaine pour le Logement d'abord peut répondre à leurs besoins.



Après des travaux sociologiques sur les personnes sans domicile (en 2019), sur les personnes vulnérables vis-à-vis du logement (en 2020), sur l'offre de logements proposée par les pensions de famille et les résidences accueil (en 2021), l'année 2022 a été consacrée à la question des jeunes et du Logement d'abord dans la MEL. Ce travail a pour objet d'étudier les réponses du territoire de la MEL aux besoins des jeunes adultes selon les principes du Logement d'abord. Il prend également en compte les orientations et ambitions du troisième Programme local de l'habitat de la MEL (PLH3) et du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), dans le cadre de la stratégie pauvreté.

L'analyse des problématiques de logement des publics jeunes repose sur l'exploitation et le croisement de trois types de matériaux récoltés :

- des entretiens réalisés avec 60 professionnels du territoire en charge des questions liées à la jeunesse : assistants de travail social, éducateurs spécialisés, chefs de service et responsables de structures dans l'accueil, l'orientation et l'accompagnement, chargés de missions ou de projets d'association logement, de bailleurs sociaux ou de collectivités territoriales... ;
- la parole de jeunes : à travers 27 entretiens semi-directifs longs, ainsi que des journées d'observation en accueil de jour, en permanence logement, en mission locale et lors d'un atelier collectif auprès de jeunes hébergés en centre d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- la littérature scientifique : sociologie de la jeunesse, rapports institutionnels en lien avec les politiques jeunesse, etc.

Cette étude a fait l'objet, le 29 mars 2023, d'une publication et d'une présentation devant les partenaires lors de Rencontres de l'Agence.

L'ensemble des travaux font l'objet d'un suivi méthodologique par un groupe de travail partenarial rassemblant la MEL, l'État, le Département, l'Union régionale pour l'habitat (URH), l'Union départementale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et la fondation Abbé Pierre. Ce groupe de travail a été réuni 4 fois par l'Agence au cours de l'année 2022.



Pension de famille © abej SOLIDARITÉ

« Une approche sociologique est réalisée auprès d'un public concerné par la politique du Logement d'abord afin d'analyser finement leurs problématiques. »



© Pascaline Chombart / MEL

En bref...

1 Living Lab* Initiatives Innovation & Vieillesse (IIV)

En 2022, 4 réunions ont permis de poursuivre les temps d'échanges et de partage d'expériences de la démarche IIV. Le groupe de travail a pu assister à la présentation des travaux sur les territoires favorables au vieillissement développés par Urba-Lyon, au partage de l'initiative Réseaux de Confiance portée par Malakoff Humanis et à la visite de l'opération d'habitat accompagné « Octave » à Lambersart. De plus, des séances de co-production ont alimenté tout au long de l'année les réflexions relatives au développement d'écosystèmes territoriaux favorables au bien vieillir. Elles ont plus particulièrement contribué à la finalisation de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Octave » lancé par la MEL.

En outre, l'Agence a élaboré et mis en ligne sur son site internet une storymap permettant de mieux partager la démarche partenariale Initiatives Innovation & Vieillesse, et ce qu'elle produit en termes de vision partagée et projets communs.

Rendez-vous sur le site de l'Agence, onglet Démarches partenariales.

* Méthodologie où citoyens, habitants, usagers et partenaires sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation.



2 « Imaginons nos futurs » : la métropole lilloise en 2051... (Saison #2)

La démarche Imaginons nos futurs cherche à « mettre en trajectoire » le développement du territoire métropolitain au regard de l'urgence climatique et environnementale. Elle invite à imaginer des transitions possibles pour la métropole de demain. Sur sollicitation, la production a été présentée en 2022 auprès d'acteurs et de publics variés, dans le cadre des Biennales de la Cartographie et d'ECOPOSS, de la Braderie de l'Architecture, du Café métropolitain du Conseil de développement, ou encore du Labo du CERDD... Dans la continuité des précédents travaux, la mise en récit de situations spécifiques et caractéristiques de la métropole lilloise avec l'artiste-architecte Philippe Paoli, a été complétée par deux nouvelles fictions. En 2023, la série sera diffusée dans son intégralité afin de partager cet exercice convoquant les imaginaires.



3 Démarche bien-être territorial

Depuis 2020, l'Agence et ses partenaires (MEL, Région Hauts-de-France, CERDD et Université) sont mobilisés sur la mesure du bien-être territorial, dans l'objectif de produire des indicateurs alternatifs à la conduite des politiques publiques. Cette démarche a aussi la volonté de tester d'autres modes de faire en associant les habitants à l'ensemble des parties prenantes impliquées.

Une des étapes fondatrices de la démarche est la construction d'un référentiel composé de l'ensemble des dimensions pouvant contribuer au bien-être territorial, articulées autour de trois leviers : l'attachement au territoire, la communauté de vie et le territoire de vie.

Ce référentiel a fait l'objet d'une expérimentation réalisée en 2022 dans la commune de Sailly-lez-Lannoy. Trois temps ont été organisés : une promenade sensible, un atelier de co-production et une séance de restitution, mobilisant élus et habitants.

Cette mobilisation de l'expertise d'usage des habitants a abouti à une première vision partagée du bien-être, qui prend en compte tant les spécificités du territoire que les aspirations des participants.



© ADULM





6

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

L'Agence interroge le positionnement de la métropole lilloise à l'échelle régionale, nationale et européenne. Elle dépasse les limites administratives pour traiter les enjeux à leur échelle.

En 2022, elle a particulièrement travaillé sur les enjeux partagés de la métropole avec les territoires voisins et a mis l'accent sur la question transfrontalière, l'une des grandes particularités du territoire et un enjeu majeur de son développement.

LA MÉTROPOLE LILLOISE ET LE TRANSFRONTALIER

Depuis sa création, l'Agence réalise différents travaux à l'échelle transfrontalière pour mieux appréhender les réalités du territoire métropolitain et alimenter les politiques de coopération territoriale. En 2022, notamment à l'occasion de la nouvelle présidence française de l'Eurométropole, l'Agence a donné un coup de projecteur sur l'enjeu transfrontalier.

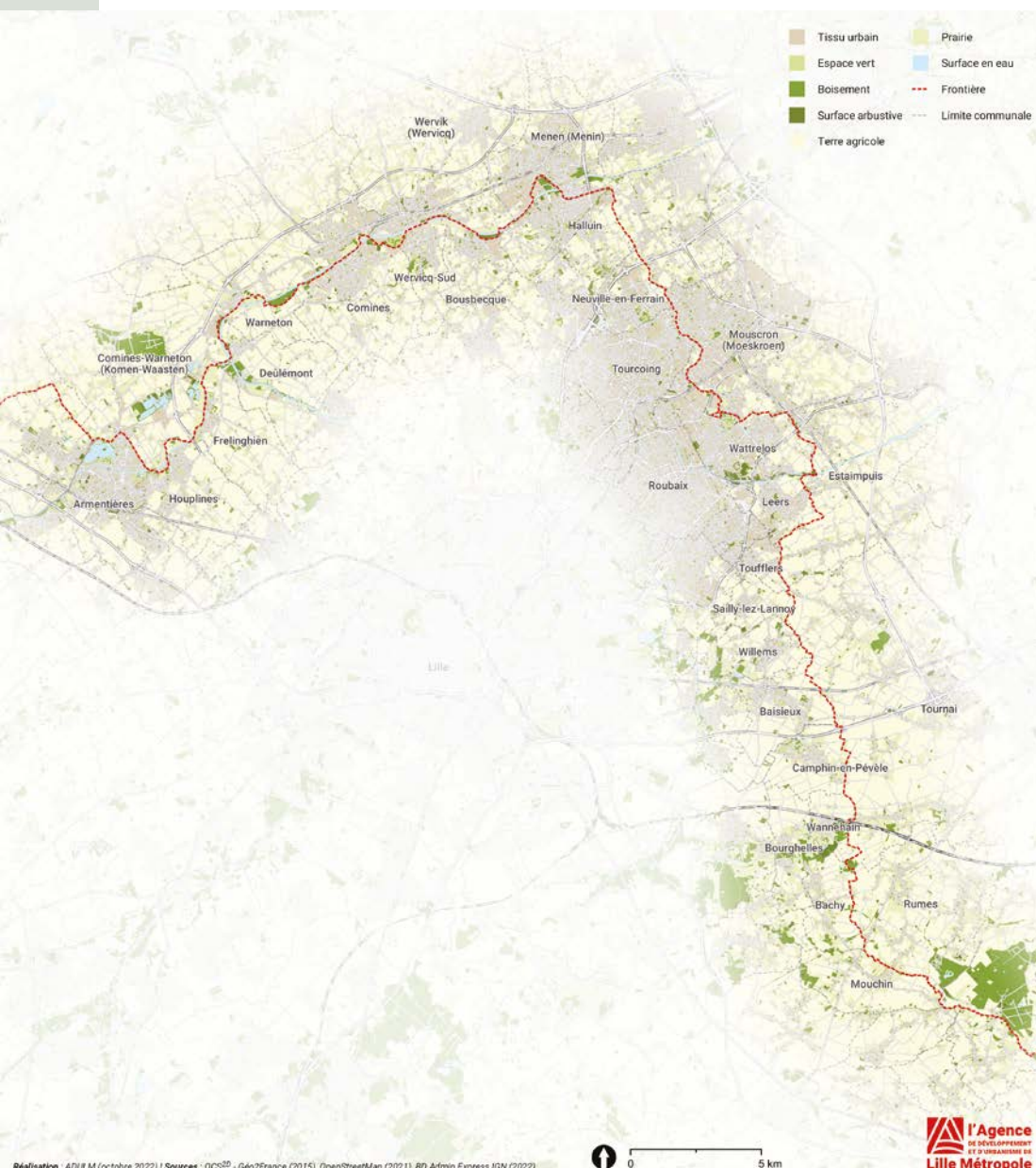
Le transfrontalier : un enjeu transversal aux travaux de l'Agence

L'Agence a choisi en 2022 de redonner de la visibilité au transfrontalier dans ses différents champs d'études, en créant notamment un groupe de travail et d'échanges interne et en produisant différents outils et travaux spécifiques. L'objectif est d'intensifier la connaissance et la compréhension des réalités transfrontalières.

Une cartographie de « l'objet frontière »

La frontière est politique et administrative, et, si ce n'est sur la Lys qui borde le nord de la métropole lilloise, elle ne correspond à aucune réalité physique. L'Agence a pris le parti de regarder la frontière en tant que telle, notamment en visualisant les continuités territoriales de l'urbanisation, du réseau hydrographique ou encore la trame viaire.

Cela a donné lieu à une production cartographique spécifique, représentant la frontière dans sa continuité entre la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de communes Pévèle Carembault et la Belgique. Les limites visibles sont celles d'une zone de 1 km de part et d'autre de la frontière entre la France et la Belgique.



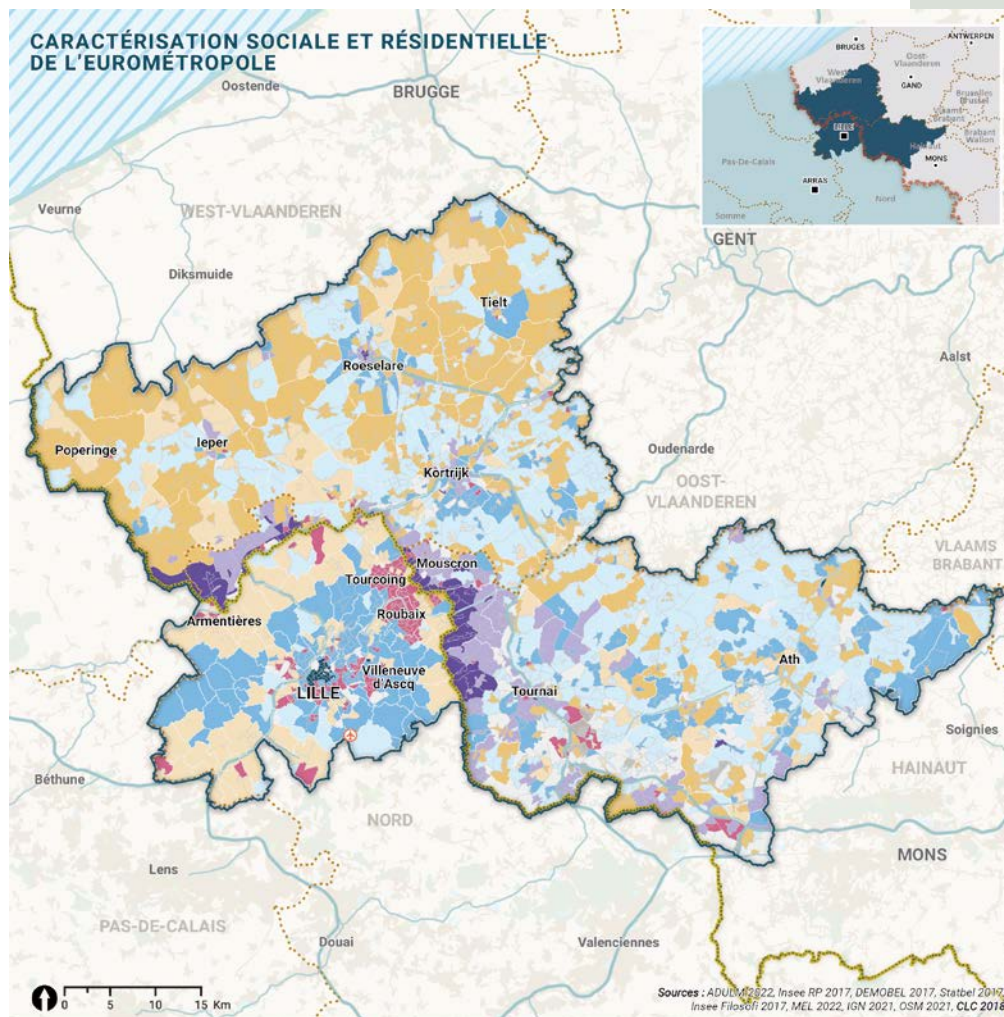
Une page dédiée au transfrontalier sur le site internet de l'Agence

L'Agence s'est saisie de l'opportunité de la nouvelle présidence française de l'Eurométropole en octobre 2022 pour communiquer sur le sujet du transfrontalier au cours d'une semaine thématique : la « semaine transfrontalière ».

À cette occasion, le numéro d'octobre de l'Aperçu a été consacré à ce sujet et une page du site internet dédiée au transfrontalier a été développée. Cet espace permet d'accéder facilement aux cartes, données et publications sur le thème du transfrontalier, des plus anciennes aux plus récentes. Il est régulièrement enrichi, avec l'actualisation des informations et la mise en avant de nouvelles thématiques.

Observer la ségrégation et les mobilités résidentielles à l'échelle de l'Eurométropole

Dans le prolongement de l'étude sur la ségrégation au sein de la Métropole Européenne de Lille publiée en 2021, l'Agence a mené une nouvelle étude sur cette thématique en élargissant le périmètre d'observation à l'Eurométropole. Cette étude, qui sera publiée en 2023, a été réalisée en collaboration avec Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson, chercheurs au sein de l'Université de Louvain-la-Neuve. Cette collaboration a été l'occasion de réunir des données couvrant les territoires belges et français à une échelle territoriale fine (les Iris en France et les secteurs statistiques en Belgique). Ces données ont alors permis de caractériser les divisions, les inégalités et les migrations résidentielles de cet espace transfrontalier à partir d'indicateurs homogénéisés (revenu, chômage, âge, diplôme, etc.).



Des quartiers urbains :

- le cœur de la métropole lilloise, composé d'une population plutôt aisée, jeune et diplômée et d'un parc locatif important
- des quartiers urbains marqués par des difficultés socio-économiques importantes

Des quartiers péri-urbains et ruraux aisés :

- des espaces très aisés composés de propriétaires occupants leur logement, d'une faible immigration et d'une population éloignée du chômage
- des espaces assez aisés, composés de propriétaires occupants leur logement et assez âgés

Des quartiers marqués par un niveau de revenu intermédiaire :

- des quartiers avec une population âgée marquée et une part de propriétaires importante
- des quartiers avec une population jeune et diplômée et la présence d'un parc social

Des quartiers belges principalement frontaliers :

- des quartiers marqués par une population immigrée fortement présente
- des quartiers caractérisés par l'immigration mais de manière moins intense

— Frontière France/Belgique (Fr/B)

Zonage d'étude

Limite communale (Fr)/
Nouvelle commune (B)

Limite d'Iris* (Fr)/
Secteur statistique (B)

*Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (Insee)

Octobre 2022

LA MÉTROPOLE LILLOISE ET LE TRANSFRONTALIER (SUITE)

Vers un partenariat renforcé avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Les rencontres de proximité maires-bourgmestres

Les rencontres de proximité initiées en 2018 par l'Agence, en partenariat avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, se sont poursuivies en 2022. Deux rencontres ont eu lieu : une en juin en visioconférence et une en octobre en présentiel à Comines-Warneton.

Ces rencontres ont pour objectif de créer un espace de dialogue entre les élus des communes frontalières de l'Eurométropole et de permettre aux maires et bourgmestres d'échanger sur les sujets à enjeux pour le territoire transfrontalier. L'Agence participe à ces rencontres auprès de l'Eurométropole, tant dans leur préparation que leur animation et leur suivi.

Des fiches transfrontalières thématiques

Pour faciliter l'échange et la connaissance au sein du bassin transfrontalier, l'Agence a produit des fiches thématiques sur la gestion des déchets et les transports publics. Ces fiches, en français et en néerlandais, rappellent le contexte de réglementation européen ainsi que le cadre de coopérations entre les deux pays. Elles retracent l'organisation territoriale en France et en Belgique sur les différentes thématiques et permettent aux communes françaises et belges d'identifier leurs interlocuteurs frontaliers selon les sujets rencontrés.

Plaine de la Lys : frontière franco-belge
- Comines
Propriétés ADULM 2022 © Philippe
FRUTIER-Altimage-2020. Toute
publication, reproduction ou utilisation
est soumise à une autorisation
du photographe et à droits d'auteur.



COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES ET ORGANISATION TERRITORIALE EN FRANCE ET EN BELGIQUE
TRANSPORTS PUBLICS TRANSFRONTALIERS

CADRE EUROPÉEN EN MATIÈRE DE MOBILITÉ URBAINE

L'Union européenne n'a pas de compétence exclusive pour la conception, le financement et la construction des infrastructures, les États membres restant donc les principaux responsables en la matière. Elle apporte cependant une contribution au développement de ces réseaux en agissant comme catalyseur et en soutenant financièrement les infrastructures d'intérêt général.

Pour améliorer la mobilité entre les pays membres :

Projet en discussion depuis les années 1980, le réseau trans-européen de transport (RTE-T) vise à créer une seule zone de transport européenne en facilitant les connexions entre les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux ainsi que les ports et les aéroports des États membres. Adoptées en 1996, les premières orientations du programme ont été modifiées à plusieurs reprises, notamment en 2013, date de la dernière révision.

La Commission propose une nouvelle initiative en faveur de la mobilité urbaine venant compléter la révision des orientations du RTE-T. Cette proposition prévoit que toutes les grandes villes (« nœuds urbains ») de ce réseau doivent élaborer, pour 2025, un plan de mobilité urbaine durable. Le nouveau cadre européen de la mobilité urbaine définit une liste commune de mesures et d'initiatives pour ces villes, ainsi que pour les autres villes de l'UE, afin de relever le défi d'une mobilité plus durable.

Dans le cadre du Green Deal ayant pour objectif final la neutralité climatique pour 2050, les pays de l'UE doivent réduire de 90% leurs émissions dues aux transports.

LES MOBILITÉS TRANSFRONTALIÈRES

Le 13/12/2021, la commission européenne présente un plan d'action pour promouvoir les services de transport ferroviaire de voyageurs longue distance et transfrontaliers.

C'est ce pourquoi ouvert déjà l'itinéraire France-Wallonie-Maxanderen et le projet Transmobilité par exemple. Le projet a pour ambition de favoriser la mobilité des populations dans le territoire rural transfrontalier où il existe peu d'alternatives à la voiture individuelle (dans une zone spécifique concernant une partie de la Flandre occidentale et du département du Nord).

Il existe quatre liaisons transfrontalières en matière de transport en commun entre la MEL et la Belgique :

- une ligne de bus (MWE) - Mouscron-Watrelas-Roubainx) gérée par Ilevia + TEC;
- deux lignes de TER : Lille -> Tournai, Lille -> Mouscron-Courcelles gérées par SNCV (à Région Hauts-de-France) + SNCB (à l'Etat fédéral belge) les matériels roulant est belge;
- une liaison Lille-Bruxelles via TGV / Eurostar / Thalys;
- une liaison en bus (De Lijn) est également en cours d'implémentation entre Amersfoort et Ypres (2^e semestre 2022).

Collecte et traitement des données: ADULM
Partenariat ADULM
Réalisation: ADULM, en partenariat avec
l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

**EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOL
LILLE-KORTRIJK-TOURNAI**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
LILLE MÉTROPOLE

OCTOBRE 2022

CHIFFRES CLEFS

2



fiches transfrontalières :
gestion des déchets et
transports en commun

COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES ET ORGANISATION TERRITORIALE EN FRANCE ET EN BELGIQUE
LA GESTION DES DÉCHETS

RÈGLEMENTATION EUROPÉENNE

Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen relatif à la mise en œuvre du règlement (CE) n° 2576/03 du Conseil, du 17 février 1998, concernant la surveillance et le contrôle des transferts de déchets à l'échelle et à la norme de la Communauté européenne, (Produits, traitement et transferts transfrontaliers de déchets dangereux et autres déchets, dans les États membres de l'Union européenne). Un décret de loi doit être adopté à titre réglementaire et un décret de loi doit être adopté à titre réglementaire ou à titre réglementaire sous une procédure de notification de transfert transfrontalier de déchets. Il agit par conséquent de fournir aux autorités compétentes concernées des informations détaillées afin qu'elles soient en mesure de juger de l'adéquation de traitement et de sa faisabilité technique.

La procédure exige de fournir plusieurs documents :

- un document de notification;
- un document de mouvement;
- un contrat entre le notifier et le destinataire;
- Manière de transport;
- la liste des transporteurs à autoriser et des informations sur le procédé de production et de valorisation des déchets.

Une grande flexibilité est également requise afin de couvrir les flux de déchets de transport ou avant leur entrée au site de traitement.

Le 22 décembre 2020, la Commission européenne a publié un communiqué sur les déchets dangereux, à partir du 1^{er} janvier 2021, les transferts transfrontaliers de déchets dangereux. Ce texte révisé le règlement de 2006 afin de renforcer les exigences transfrontalières de déchets dangereux « dangereux » et « dangereux à recycler ».

COLLECTIVITÉS COMPÉTENTES POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

WIND : Intercommunauté d'arrondissement de Wallonie Occidentale (Communauté de l'ouest de la Région wallonne)

BRILLE : Intercommunauté de la Région wallonne de la Région wallonne, ASL, Louvain-la-Neuve, Région de Tournai

PWD : Intercommunauté de la Région wallonne de la Région wallonne (Communauté de l'ouest de la Région wallonne)

MSL : Intercommunauté de la Région wallonne de la Région wallonne (Communauté de l'ouest de la Région wallonne)

MRSWA : Intercommunauté de la Région wallonne de la Région wallonne (Communauté de l'ouest de la Région wallonne)

CCR : Communauté de communes de la Région wallonne

CCPC : Communauté de communes de la Région wallonne

Collecte et traitement des données: ADULM
Partenariat ADULM
Réalisation: ADULM, en partenariat avec
l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

**EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOL
LILLE-KORTRIJK-TOURNAI**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
LILLE MÉTROPOLE

JUIN 2022

2



rencontres de proximité :
1 en visio et
1 en présentiel
à Comines-Warneton

Un partenariat en développement

L'Agence a le souhait de développer et renforcer le partenariat avec l'Eurométropole pour les années à venir. Une convention sera signée en 2023. Elle fixera les termes de cette coopération et les travaux conjoints à venir. Parmi ceux-ci sont prévus notamment d'autres fiches thématiques ainsi que la poursuite de l'accompagnement des rencontres de proximité.

L'Agence poursuivra ces travaux en 2023 aux côtés de ses partenaires. De nouvelles thématiques pourront être développées sur la culture, l'emploi, les projets d'aménagement...

1



numéro de l'Aperçu
dédié au transfrontalier
(n°17, Octobre 2022)

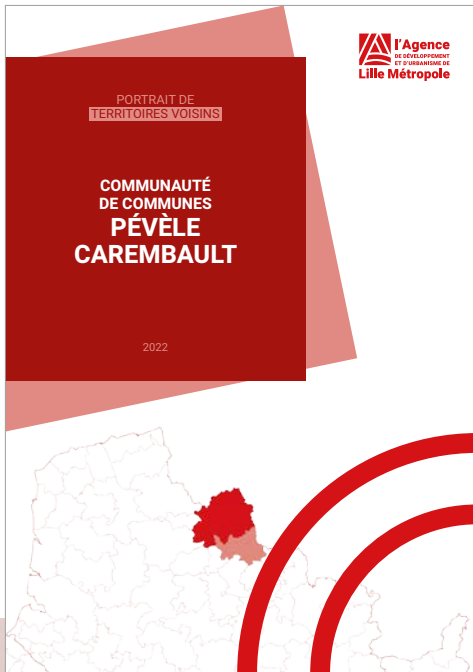
1



onglet dédié au transfrontalier
sur le site web de l'Agence



En bref...



1 Coopérations territoriales : développer des analyses partagées

Dans la continuité de ses travaux sur les dynamiques interterritoriales de la métropole de Lille, l'Agence a produit en 2022 des « Portraits de territoires voisins » de la métropole, reprenant cartes et données statistiques. Ces éléments de connaissance viennent en appui des services de la MEL, pour identifier les enjeux partagés de la métropole avec ses voisins. Ils initient le dialogue avec les différentes collectivités dans le cadre de la définition de la nouvelle feuille de route métropolitaine sur les coopérations territoriales.

Par ailleurs, l'Agence a contribué activement à l'animation du groupe de travail de la FNAU dédié aux coopérations territoriales, en capitalisant sur les différents travaux engagés sur le sujet depuis sa création en 1990 et sur l'atelier organisé pour les 42^{èmes} rencontres nationales des agences d'urbanisme avec les agences de l'Artois et du Pays de Saint-Omer.

Dans la suite de cet atelier créé en 2021, les 3 agences ont, en mars 2022, mené à nouveau l'atelier de coproduction « Quand les habitants s'affranchissent des limites administratives... Quelles coopérations pour bâtir des territoires en réseau ? » pour l'ensemble de leurs collègues ; l'occasion d'un exercice collectif sur le territoire de l'Aire métropolitaine de Lille.



2 Analyse du foncier — logistique au service du report modal

Le réseau des huit agences d'urbanisme des Hauts-de-France (Urba 8) a finalisé le travail sur l'identification des enjeux fonciers lié au report modal massif du transport de marchandises. Initié dès 2020, ce projet a été développé dans le cadre d'une convention avec la Délégation Générale à l'Axe Nord, de la Préfecture de Région.

À partir du recensement thématique et cartographique des zones d'activités situées le long de l'Axe Nord, l'objectif était de partager un diagnostic commun entre les différents acteurs (services de l'État, Fédération Norlink, Région, collectivités locales) et d'évaluer le potentiel de développement territorial lié au recours aux modes de transports durables.

Ce travail a donné lieu à la production d'une synthèse et d'une restitution lors d'un comité de pilotage avec les différents acteurs. Il pourra être amené à être approfondi en 2023, dans le cadre de la réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'État sur le foncier logistique nécessaire à la décarbonation des flux.



3 La liaison — Seine-Escaut et le report modal

Ces dernières années, l'Agence a initié des travaux sur les impacts et les opportunités de développement liées à la concrétisation de la liaison Seine-Escaut et du Canal Seine Nord. Ce grand projet, en cours de réalisation, invite les acteurs économiques et publics du territoire à définir une stratégie logistique et de report modal.

En 2022, l'Agence a mis l'accent sur l'information et la sensibilisation des décideurs économiques et politiques. Elle a notamment organisé avec le Comité Grand Lille une réunion plénière dédiée à ce grand projet. L'État, la Région, la MEL, VNF, la Société du Canal Seine Nord Europe ou encore nos voisins belges et des entreprises utilisatrices étaient au tour de table. Ensemble, ils ont échangé sur les enjeux collectifs du développement d'une gouvernance dédiée et ont partagé une vision commune de ce projet et de ses impacts.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.





L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org

